

L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1913/05/01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

M. Fabras

LA RIÈGE

2^e ANNÉE — N^o 46

+ + 1^{er} Mai 1913 + +

Pittoresque

Revue hebdomadaire illustrée

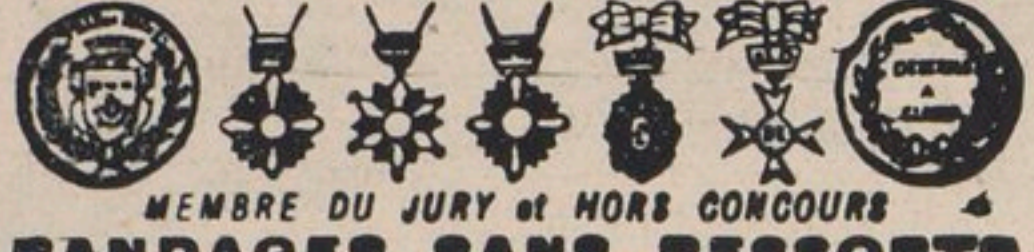


Rédaction
et
Administration
Imprimerie FRA & Cie
= FOIX =
Abonnements
1^{er} an 7^{frs}, 6 mois 4^{frs}

Industrie
Commerce
Archéologie
Histoire
Tourisme, Sports
Informations.

PARAISANT LE JEUDI
Le Numéro 015^c

GUERISON DES HERNIES



MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS
Ceintures ventrières
pour tous les déplacements des organes
de la femme.

La hernie devient une infirmité grave si elle n'est pas maintenue dans l'abdomen.

Pourquoi porter un bandage qui fait souffrir et qui laisse glisser la hernie ? Pourquoi exposer sa vie aux pires dangers de l'étranglement lorsque le remède est si près ? Cela ne doit plus être.

Hernieux, vous avez déjà entendu parler du spécialiste M. Glaser, vous avez entendu vanter ses appareils, pourquoi n'iriez-vous pas le voir et essayer ?

Les appareils de M. Glaser sont les plus solides et par ce fait ils sont les moins coûteux, ils se portent jour et nuit sans gêne. Sans ressort et sans sous-cuisse ils maintiennent les cas de hernie les plus tenaces et permettent les travaux les plus pénibles.

Que les sceptiques aillent donc essayer pour se convaincre puisque le soulagement est immédiat, la contention radicale et la guérison certaine.

En voici la preuve :

« Monsieur Glaser,

« Je viens vous exprimer toute ma reconnaissance pour la guérison de ma hernie. Il y avait 17 ans que j'étais atteint d'une hernie crurale qui me faisait horriblement souffrir. J'avais usé de plusieurs modèles de bandages sans obtenir le moindre résultat, bref j'étais complètement découragé, ma hernie menaçait de s'étrangler, à chaque instant j'étais obligée de me coucher, lorsque je décidais d'aller vous voir à votre passage à Toulouse. Ce fut une heureuse idée, car vous m'avez littéralement rendu l'existence.

« Aussitôt que j'ai porté vos appareils je n'ai plus souffert du tout, j'ai pu me livrer à mes occupations sans gêne et sans fatigue et au bout de huit mois j'ai pu constater la disparition et la guérison complète de ma hernie. Je ne saurais trop vous témoigner ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre.

« Madame EYCHENNE, à Bordeaux-Grosse, commune de Roquettes par Pinsaguel (Haute-Garonne). »
21 novembre 1912.

Nous engageons vivement toutes les personnes atteintes de hernies à venir voir M. Glaser à :

Pamiers, le 11 mai, hôtel de la Poste ;
A Saint-Girons, le 12 mai, hôtel de France-Ferrière ;
A Toulouse, le dimanche 18 mai, hôtel Capoul, place Lafayette ;
A Foix, le 19 mai, hôtel Benoît.

La brochure instructive et illustrée sera envoyée franco sur demande adressée à M. GLASER, boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

INFORMATION

L'Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, s'est tenue le mercredi 23 avril en l'Hôtel de la Compagnie, rue de Richelieu, 87, à Paris.

Le Rapport du Conseil d'administration signale d'abord l'importance et la progression des affaires effectuées en 1911 : Cent Millions de capitaux assurés, Quatre Millions et demi de rentes viagères constituées, ce qui porte à 983 millions le montant des capitaux assurés en cours et à près de 56 millions les rentes constituées ou assurées par contrats encore en vigueur.

Les résultats bénéficiaires de l'exercice, supérieurs de près de Un million à ceux de l'année précédente, qui étaient déjà fort beaux, auraient permis, sans contredit, une augmentation sensible du dividende, mais le Conseil d'administration a estimé qu'à une époque comme celle que nous traversons,

il était préférable de renforcer encore les réserves disponibles en maintenant le dividende au chiffre antérieur de 330 fr. par action, net d'impôt, et en portant tout le surplus, soit avec la réserve de garantie imposée par la loi et l'augmentation du solde à reporter, plus de 2.275.000 francs.

A l'unanimité, l'Assemblée des Actionnaires a approuvé les propositions du Conseil d'administration.

On voit que la plus extrême prudence est toujours de tradition à la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie : les rentiers et les assurés de cette Compagnie peuvent vivre sans inquiétude.

LA POPULAIRE

Construisez votre
Maison de Campagne
vous-même et sans frais
avec **La Populaire**
Ouvrage déposé
Envoi 1^{er} cont. 8 fr. à M.
HENRIET, D^r
6, place de la République
LE PERREUX (Seine)
Pour faciliter votre choix,
l'ouvrage réduit, tous
kiosques, gares,
librairies... 3 fr.

Représentants, Libraires, Marchands de Journaux sont demandés dans toutes les Régions. (Forte remise.)

BULLETIN FINANCIER

Du 28 avril 1913.

Aujourd'hui le début de notre marché subit d'autant plus l'influence défavorable des Balkans que les cours étrangers paraissent en hausse, mais c'est en outre, demain la réponse des primes de fin de mois.

Fonds d'Etat 3 0/0 en réaction 86,20 et 86,15, la caisse achète 33,000 francs de rente au comptant ; extérieur 91,05 ; Italien 96,70 ; Serbe 83,40 ; Turc 86,40. Les fonds Russes sont lourds ; Consolidé 91,55 ; 3 0/0 75,10 ; 4 1/2 100,35.

Etablissements de Crédit sont en moins bonne tenue ; Banque de Paris 1805 ; Banque Française 308 ; Union-Parienne 1200 ; Comptoir d'Escompte 1064 ; Banques et Mines 552 ; Crédit Foncier 878 ; Crédit Lyonnais 1665 ; Crédit Mobilier 671 ; Rente Foncière 865.

Chemins de Fer français résistants : Lyon 1333 ; Nord 1688 ; Espagnols : Andalous 307 ; Nord d'Espagne 478 ; Saragosse 465.

Valeurs de Traction sont lourdes : Métropolitain 622 ; Nord Sud 183 ; Omnibus 750 ; Thomson Houston 789.

Valeurs d'Electricité sont hésitantes et peu traitées : Distribution 662 ; Jeumont 487 ; Electricité de Paris 767.

Marché en banque

Valeurs industrielles Russes perdent pour la plupart un certain terrain : Hartmann 720 ; Naltzoff 1035 ; Toula 1130 ; Briansk 500 ; Platine 794.

Valeurs Diamantifères en baisse : De Beers 530 ; Gjaerfontein 180.

Mines d'or Sud Africaines lourdes : Chartered 30 ; East Rand 73 ; Gold-

Une ligne 15 fr. par an) donnant droit
Deux lignes 20 fr. —) à l'abonnement.
PAYABLE PAR TRIMESTRE.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies h^e nouveauté, mercerie, r. Delcassé.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PÉRIÉS, mécanicien, cours Bouyghères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

FOIX

AX

HOTEL DE LA GARE, Not frères. — Autobus de Bourg-Madame

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARIS, propr^{te}. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

LAVELANET

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches. — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Cols.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

TARASCON

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis Auriol, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

PAMBIERS

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires.

HOTEL DU COMMERCE, recommandé par le Touring-Club de France, cours Saint-Maurice — P. Dubié, propriétaire. — Hôtel en partie reconstruit, entièrement modernisé. — Service de l'omnibus gratuit.

MIREPOIX

P. PONS fils, mécanicien. — Cycles — Autos — Machines à coudre. — Pneus autos, stock Continental en magasin. — Pneus vélos Wolber. — Moto Naphta. — Fosse à réparation. — Garage pour 10 voitures. — Location d'autos pour excursions. — Huile de Dion-Bouton. — Dépôt des machines agricoles Amoureux frères — Automobiles Clément Bayard.

ST-LIZIER

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

fields 73 ; Rand Mines 178 ; Central Mining 270 ; Las Dos Estrellas 305, il y a une opération excellente à faire sur Las Dos Estrellas : acheter 100 à prime dont 5 et vendre en même temps 50 ferme.

Valeurs américaines.

Les valeurs américaines en prennent vraiment trop à leur aise. Après les récents avatars de la Québec, Las Dos Estrellas, voilà le Chino Copper qui commence à se livrer aux fantaisies.

Le 23 janvier on annonçait qu'un premier dividende de 3 dollars allait être déclaré. Le 28 février on était avisé que le Conseil d'administration devait se réunir pour arrêter la date du paiement ; le 1^{er} mars on avait dit que rien n'était décidé au sujet du dividende et que les actionnaires seraient fixés quelques semaines plus tard.

Ce n'est pas avec de telles pratiques qu'on donnera confiance au public.

Nombre d'autres entreprises de même origine ne sont pas en meilleure posture, sans parler de celles dont les

titres ont disparu de la cote après y avoir fait une fugitive apparition.

Il y a lieu pour les porteurs de valeurs américaines de procéder à un sérieux examen de leur portefeuille.

Nous sommes à leur disposition pour leur aider de notre mieux dans ce travail de sauvetage.

Valeurs non cotées ou rarement traitées.

Le nombre est grand et se compte peut-être par mille des valeurs qui n'ont pas de transactions sûres ni de cours réguliers, par suite de l'absence de marché ouvert et régulier. Il y en a de toutes catégories : d'excellentes, de médiocres, de mauvaises que le public ne sait comment vendre ou acheter.

Nous croyons donc de rendre service à leurs détenteurs, en leur disant de s'adresser sans hésiter s'ils veulent être bien renseignés à cet égard.

A. DELAGUE, banquier-remisier

11, rue de Provence, Paris (IX^e)

Téléphone 214-00

Ordres de Bourse (au comptant et à terme)

Surveillance de portefeuilles

Renseignements financiers gratuits

Arbitrages et reports

LE SECRET DU CURÉ DE DEUIL



Exigez ce portrait et le nom du Préparateur : Duvergier.

Si vous éprouvez quelques maux, douleurs, vertiges, écrivez à Monsieur **Duvergier**, pharmacien, à Bois-Colombes, il vous enverra une brochure gratuite et en ajoutant 1.50 en timbres-poste un paquet de plantes constituant la **recette du Curé de Deuil**. Cette recette composée de plantes sauvages constitue le meilleur dépuratif connu ayant fait ses preuves depuis UN siècle de bonne renommée.

La **Tisane du Curé de Deuil**, est tout particulièrement employée contre le **Rhumatisme**, la **Goutte**, les **Maladies de Peau**, l'**Obésité**, les **Migraines périodiques**, les **Maladies Intérieures**, les **Dangers du retour d'âge**, **Chaleurs**, **Congestions**.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

L'Ariège

2^{me} Année. — N° 46.

Jeudi 1^{er} Mai 1913

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie & Commerce & Agriculture
Tourisme & Sports
Archéologie & Histoire & Actualités
Informations



ABONNEMENTS

| | Un an. | Six mois |
|---|--------|----------|
| Ariège et départements limitrophes..... | 7 fr. | 4 fr. |
| Autres départements..... | 8 fr. | 5 fr. |
| Étranger | 12 fr. | 7 fr. |

SOMMAIRE

| | |
|---|--------------------|
| Foix pittoresque. — Vers la plaine..... | UN VIEUX FUXÉEN. |
| Ephémérides de Pamiers..... | Jules de LAHONDÉS. |
| L'Ecrin des Penseurs Ariégeois..... | |
| Le printemps, les hirondelles..... | Toussaint NIGOUL. |
| Un artiste ariégeois..... | Le PYRÉNÉEN. |
| Chef-lieu : Les cloches..... | Edmond PÉLISSIER. |
| — Clocher et cloches..... | Georges BAZIN. |
| Démêlés de l'abbé de Foix-Fabas avec Monseigneur Pavillon, évêque d'Alet, au sujet de la régale ... | Ivan MARTY. |
| Echos Ariégeois..... | |
| L'Ariège à l'étranger..... | VIATOR. |
| La préhistoire de chez nous..... | Le COUSERANAIS |

Nos gravures : L'artiste Jognarelli dans son atelier de Foix. — Le *Saint-Jérôme* de Jognarelli. — Le plus grand bateau du monde : l'*Imperator*. — Les succès de Monténégrins : Vue générale de Scutari ; Entrée des troupes monténégrines à Scutari ; Essad Pacha, défenseur de Scutari, nouveau roi d'Albanie.

FOIX PITTORESQUE

X

Vers la plaine.

Il ne nous reste, pour avoir parcouru le cycle entier des promenades fuxéennes, qu'à revenir au premier point de départ, le pont de Foix : — non plus, cette fois, pour remonter, mais bien pour descendre le cours de la rivière, non plus pour nous avancer vers la montagne, mais pour nous en éloigner, au contraire, pendant quelques instants.

Après avoir laissé, à sa gauche, l'avenue de platanes qui conduit à la gare du chemin de fer, après avoir remonté le faubourg du *Petit Paris*, (dit aussi de *Sainte-Rapine*), on se trouve en présence de deux routes : en face, la route de Pamiers, et, à main droite, la route de l'Herm.

De ces deux promenades, laquelle choisir ? — L'une et l'autre sans doute, car chacune d'elles a son attrait.

Commençons par la plus ensoleillée des deux, — celle de l'Herm. A la vérité, la promenade de l'Herm offre un léger inconvénient, que n'aura point celle de Pamiers : elle monte quelque peu ; défaut bien largement compensé par d'autres agréments :

D'abord, si l'on monte au départ, au retour, on descendra ;

Et puis, pour ce plaisir des yeux qui constitue le principal charme de la flânerie, quel inestimable avantage que de voir, au fur et à mesure que l'on s'avance vers le point culminant, se dérouler, dans toute sa fraîcheur souriante, le joli plateau du Bruilhol, bientôt suivi du coteau verdoyant de Vernajoul !

— 0 —

Barrée par la haute montagne de Saint-Sauveur, dont l'ombre projetée protège le promeneur contre l'énervante chaleur du soleil couchant,

sans doute que la vue ne saurait embrasser qu'un horizon fort borné ; mais, tout restreint qu'est cet horizon, le tableau n'en est pas moins vivant et varié :

La chaussée, dont la direction est à peu près parallèle à celle qui suit la route de Pamiers, est séparée de cette dernière par une succession de jardins et d'enclos, fort plaisants à rencontrer et à suivre du regard ; — quelques-uns de ces jardins assortis de maisons, toutes fort modestes, bâties au bord de la grand route ; quelques autres simplement agrémentés de petites gloriottes ou vide-bouteilles, épars çà et là.

Faisant suite au long ruban blanchâtre qui marque l'emplacement de la route nationale, voici le plateau du Bruilhol, vert et riant, avec, de loin en loin, quelques maisonnettes rustiques ; puis c'est la voie ferrée, avec le mouvement intermittent des trains qui viennent et de ceux qui s'en vont, escortés tous de leurs blanches panaches de fumée ; puis après, l'Ariège, malheureusement trop encaissée sur ce point pour qu'on puisse en suivre le cours ; dans le fond, le chemin de Foix à Vernajoul, si pittoresquement accroché aux flancs de la montagne du Saint-Sauveur.

— 0 —

Arrivé au sommet de la petite côte — l'horizon, sans qu'il s'étende cependant bien loin, s'élargit : tournant brusquement sur sa droite, le Saint-Sauveur a maintenant mis à découvert le petit coteau et le joli village de Vernajoul, ainsi que la série des collines boisées qui leur succèdent dans la direction de Crampagna et de Varilhes.

— 0 —

En ce moment, le chemin fait un coude assez brusque — et voilà qu'aussitôt le décor a changé, changé du tout au tout :

La rivière de l'Ariège, la montagne de Saint-Sauveur, le plateau du Bruilhol et le coteau de Vernajoul ont, tout à coup, disparu, pour faire place à la vallée plus austère et plus resserrée du Barbier — laquelle ne tardera point à venir rejoindre les Pechs de Pradières et de l'Herm.

Il s'en faut de beaucoup que l'on ait gagné au change : cette vallée, si tant est qu'on puisse lui donner ce joli nom, est triste, morne, silencieuse : à droite et à gauche, quelques champs assez mal cultivés, pour la plupart dénudés, presque sans arbres et sans prairies ; aucune maison d'habitation, sur laquelle puissent se reposer les regards des passants ; et pour comble de malchance, voilà que les pentes pierreuses de la montagne des Martines ont déjà étendu leur ombre sur la gorge étroite, ravissant ainsi au promeneur l'unique agrément qui lui était resté — le soleil, ce grand enchanteur.

— 0 —

Rebroussons chemin, au plus vite, et hâtons-nous d'aller retrouver nos bassins encore ensoleillés de Vernajoul et du Bruilhol.

O le peintre merveilleux qu'est le soleil, le soleil du printemps surtout !

Tandis que le Saint-Sauveur, maintenant privé de sa prestigieuse lumière, a revêtu une teinte sombre et presque noirâtre, quel heureux

mariage de couleurs réjouissantes, sur le plateau encore ensoleillé !

Dans les jardins et dans les champs, c'est le vert tondu des gazons et des jeunes blés, qui tranche, à côté des bandes de terre fraîchement remuée ; c'est le vermillon des tuiles à crochets qui fait paraître encore plus éclatante la blancheur des maisons dont le riant bassin est parsemé ; dans les enclos et dans les vergers, ce sont les fleurs roses des petits pêcheurs et les fleurs blanches des grands poiriers — que guettent peut-être, à cette heure, les gelées tardives d'avril, l'« avril jaloux » du poète.

— 0 —

Le plaisir que l'on éprouve à revoir toutes ces choses, déjà vues, est encore plus grand que celui que l'on avait eu à les rencontrer pour la première fois — il y a quelques instants : non seulement parce que l'on descend à présent, au lieu de monter comme naguère, mais encore et surtout parce que l'on a maintenant en face de soi ce que l'on retrouve toujours avec un plaisir nouveau, le cher rocher, les chères tours du château de Foix.

— 0 —

Puisque le soleil est encore là pour répondre à l'appel, et puisque nous sommes à l'entrée de la route de Pamiers, il sera sans doute à propos, avant de regagner définitivement la ville, d'aller voir, de plus près, ce quartier du Bruilhol, que nous n'avions fait qu'entrevoir, de haut et pour ainsi dire, à vol d'oiseau :

De loin en loin, on trouve bien ici quelques maisons, bâties sur le bord de la route, mais bien clairsemées et bien modestes ; et pourtant ce n'est pas l'espace qui aurait fait défaut pour construire des villas et pour dessiner des jardins ;

A remarquer également que les promeneurs n'y sont pas moins clairsemés que les habitations ; et cependant il y a là, pour les protéger contre les ardeurs trop vives du soleil de l'été, une double rangée de platanes aux larges feuilles.

— 0 —

Qu'est-ce à dire ? Pourquoi cet abandon ? Pourquoi désertion pareille ? C'est bien pourtant le même air que l'on respire sur cette route, comme sur celles de Tarascon ou de Prayols ; c'est bien le même soleil, le même ciel.

— Oui, sans doute ; mais ce n'est plus la montagne ; au lieu d'aller vers elle, on lui tourne le dos, et c'est maintenant vers la plaine monotone que tristement l'on s'achemine.

Et puis, ici, on est bien loin de Villote ! Or, on le sait, Villote c'est le cœur de Foix, le centre de la vie fuxéenne ; c'est là que tout aboutit et que converge tout le mouvement.

Autrefois, — il n'y a guère qu'un demi-siècle de cela, — c'est à la place Saint-Volusien et à la rue des Marchands qu'était le foyer des affaires et de l'activité commerciale ;

Aujourd'hui, c'est aux allées de Villote et à l'ancienne rue des Tanneurs, que le mouvement s'est définitivement transporté ; le vieux Foix est, de plus en plus, abandonné, et c'est sur le plateau de Campmars et de Lhorté que les gens, les étrangers surtout, vont chercher le plein air et le plein soleil.

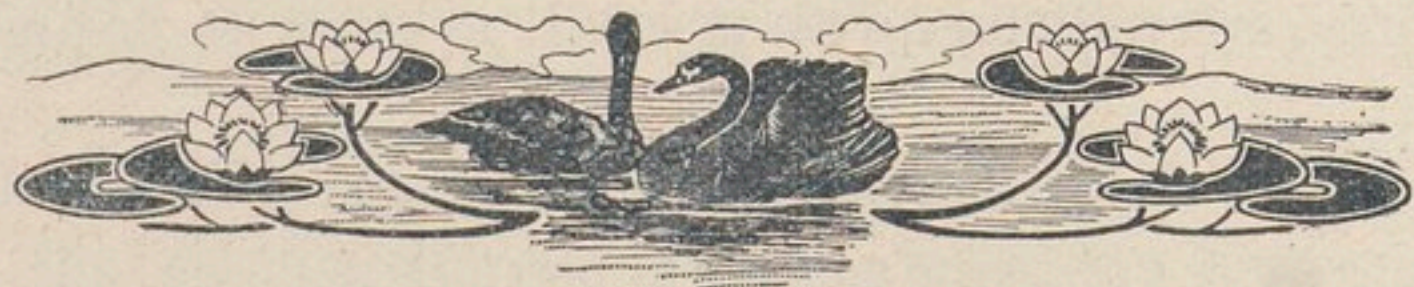
— 0 —

N'importe, par une belle journée de printemps, quand les arbres fruitiers sont en pleine floraison, il a bien aussi son charme ce bassin trop méconnu du Bruilhol ;

Et, lorsqu'on se retourne pour rentrer chez soi, quelle joie nouvelle, de se retrouver, pour la seconde fois, face à face avec le rocher et ses tours, — ce rocher et ces tours aimés — que, vus de là, on croirait adossés au Prat d'Albis et au Prat d'Arquet, ces jolies montagnes dont les contours onduleux forment un si heureux contraste avec les crêtes abruptes des roches de Saint-Sauveur !

FIN

UN VIEUX FUXÉEN



ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIERS

29 avril 1423. — *Entrée solennelle de la nouvelle Comtesse de Foix.* — La nouvelle Comtesse de Foix, Jeanne, fille de Charles d'Albret, dont le mariage avec Jean de Foix, veuf de Jeanne de Navarre, avait été célébré à Mont-de-Marsan, entra pour la première fois à Pamiers le 29 avril 1423 ; le lendemain, les syndics et les principaux habitants de la ville furent la saluer, et lui offrir vingt-cinq tasses ou lingots de forme carrée d'argent, que le sergent de ville portait sur sa tête, précédé de quatre ménétriers, dont trois jouaient sur des instruments à cordes, et le quatrième tapait sur le doffaine. (Le doffaine, *doffana*, qui ne se trouve pas dans le glossaire de du Cange et dans Raynouard, était une sorte de tambourin. Les Turcs appellent *doff* le tambour de basque. Il ne faut pas le confondre avec la douçaine, qui était une flûte.)

Ces tasses d'argent représentaient 300 écus que la ville donnait à la Comtesse pour sa nouvelle venue, et c'était une façon plus galante de les offrir.

La ville, pour pouvoir payer ces charges ajoutées à celles qui provenaient des riches présents portés à la Comtesse, le jour de ses noces, par ses trois nobles délégués : Pey de Rocafort, Arnaud de Saint-Jolia et Marco, fils du seigneur d'Unzent, reprit ses contestations avec les ecclésiastiques, afin de leur faire payer les tailles des maisons et des autres possessions qu'ils avaient à Pamiers, ainsi qu'avec B. de Durfort, auquel on faisait la même demande, parce que, disait-on, depuis que Pamiers est Pamiers, la ville a le droit de faire payer les tailles à tout gentilhomme qui a des biens dans sa juridiction. Durfort se vengeait en faisant saisir sur ses dépasseances les bestiaux des habitants. La cause fut portée devant le Comte de Foix, auquel on montra la charte des privilèges de la ville, donnée par Archambaud de Grailly et Bertrand d'Ornézan, évêque de Pamiers (de 1380 à 1423). Durfort s'engagea, le 3 octobre, à payer 16 écus d'or et 7 gros pour sa part de la taille levée pour les 1,000 écus d'or promis au Comte de Foix ; mais les difficultés durèrent longtemps encore.

Jules de LAHONDÈS.

L'Ecrin des Penseurs Ariégeois

Le gisement du cimetière de la grotte de Lombrives, paraît constitué par les restes d'une population historique, préromaine, composée surtout de femmes et d'enfants qui se serait réfugiée, au moyen d'échelles, dans ce point de la caverne pour y être en sûreté pendant quelque temps à l'époque de l'invasion romaine. Les Romains, avertis et ayant eu connaissance de cette retraite, auraient enlevé aux fugitifs tout moyen de redescendre les escarpements. La mort, survenue soit par la famine, soit par la frayeur, aurait été pour tous ces fugitifs la conséquence de la cruauté de César.

Docteur Félix GARRIGOU.

Le pèlerinage de mai aux statues de Jeanne d'Arc deviendra aussi populaire que le pèlerinage de novembre aux tombes de nos morts. C'est un pieux pèlerinage, conforme à l'âme idéaliste de notre race, vers ces autels qui dressent sous notre ciel de lumière, plus haut que toutes les bannières rivales qui nous divisent, une vivante image de la Patrie. Devant les statues de la Sainte de la Patrie, fleuries de roses de France, l'union de tous les Français est possible, et cette communion sera bienfaisante.

Edgard de VERNEJOU.

Aujourd'hui, le jeune pâtre, fils de citoyens libres, conduit ses chèvres brouter l'herbe qui pousse parmi les débris des vieux donjons, et, comme il apprend l'histoire à l'école de son village, il peut utilement comparer la condition sociale de son père à celle des ancêtres.

Pierre CAZALS.

Les annales particulières d'une province ou d'une ville offrent par elles-mêmes un intérêt suffisant à ceux qui l'habitent, et cet intérêt se généralise lorsqu'elles présentent des

traits spéciaux qui ne se rencontrent pas ailleurs, ou d'autres, au contraire, qui éclairent les grands mouvements d'idée qui ont agité la nation entière.

Jules de LAHONDÈS.

Il n'y a pas en France que les phraseurs, il y a les silencieux qui se signalent par des actes héroïques, et cela sans phrases. Un fait digne de remarque, c'est que les hommes supérieurs sont simples et font simplement les choses.

Camille de MARTRES de L'ISLE.

Il est trois grandes époques dans la vie : celle de la confiance, où tous les hommes paraissent bons ; celle de la défiance, où tous semblent méchants, et celle de l'indulgence, où l'on reconnaît qu'ils ne sont que faibles.

De LABOUISSÉ-ROCHEFORT.

Il y a sans doute des degrés parmi nos poètes nationaux ; mais, quoi qu'il en soit de la place hiérarchique, l'Ariège présente à la France des fabulistes avec Vigarosy, des lyriques avec Raoul Lafagette, Firmin Rauzy, des dramaturges avec Latour de Saint-Ybars.

Abbé DUCLOS.

Le Printemps

LES HIRONDELLES

A Mademoiselle Simone Emonet,
chez son papa et sa maman, à Foix.

Les fleurs, mignonne, sont faites pour toi, et tu es faite pour elles. Ne prends donc ici que les fleurs.

Les voici venues partout ! blanches à l'aubépine qui borde mon fruitier, aux amandiers, aux cerisiers, aux pruniers ; roses aux abricotiers et aux pêchers. Par leurs pétales, qui sont leurs lèvres, elles nous disent :

— C'est le printemps !

Sur la terrasse bordant la route, aux corbeilles, elles sont présentes, toutes : les primevères, les anémones, les jacinthes, les narcisses, les jonquilles, les pensées. Toutes, mariant leurs couleurs, confondant leurs parfums, nous disent d'une même voix :

— C'est le printemps !

La violette, elle-même, allongeant sa tête par dessus ses feuilles, oubliant sa modestie, murmure d'une voix discrète :

— C'est le printemps !

Et à côté, dans les plates bandes et dans les massifs, regarde, mignonne, les boutons aux rosiers, aux lilas, aux chèvrefeuilles, aux jasmins ! Ils s'entr'ouvrent, et de leur cœur, déjà parfumé, sort une voix qui dit :

C'est le printemps !

Et là-bas, au Pradel, sous la frondaison tendre des peupliers, sur les tapis de verdure étendus, vois les pâquerettes, blanches et roses, les myosotis bleus, toutes les autres petites fleurs des prés ; elles dansent en rond. Ecoute-les, elles chantent :

— C'est le printemps !

Et ici, sur ces pelouses, dans ces allées, ne se souciant guère de nous, regarde ces jolis oiseaux, le moineau effronté, le rongeur timide, le pinson étourdi, regarde comme ils se poursuivent, se pourchassent, se querellent, et dans leurs cris, dans leurs ramages, disent :

— C'est le printemps !

Et là-haut, les hirondelles, les premières venues, les messagères envoyées en reconnaissance par leurs compagnes, vois, mignonne, comme elles dessinent dans le ciel ensoleillé de gracieuses spirales, de capricieux contours. Et, tiens, les voilà qui descendent en vol plané. — Ah ! si nos hommes-oiseaux savaient, comme elles, jouer avec les vents, fendre les remous ! — Vois comme elles rasent la terre, l'herbe des prés, les sables de la route, les blés naissants des champs, les petites mares des fossés, sans y salir leur ailes, sans les mouiller, sans y toucher. Entends leur cri joyeux ! Elles disent, elles aussi :

— C'est le printemps.

C'était le printemps, hier, mignonne, quand je te montrais ces jolies choses, et que tu les regardais de tes grands yeux de myosotis étonnés. Hélas, ce n'est plus lui, aujourd'hui ! Regarde ces lourds nuages gris qui s'amoncellent dans le ciel ! Ecoute la tempête dans la montagne. Elle gronde, elle accourt ; elle roule sur le village ; elle remplit la vallée de son effroyable tumulte. Et la neige la suit.

Mais, je te laisse, mignonne. Je te rends à ton papa et à ta maman. Il ne faut, vois-tu, à ta jeune âme que des rires et des baisers !

— o —

Devant mon feu qui pétille, portes et fenêtres closes, j'écoute le vent qui hurle et qui siffle avec les branches de mes tilleuls et les ardoises de mon toit. Pauvres fruitiers, si fiers de leur parure hier ! Sont-ce leurs fleurs ou des flocons de neige qui s'envolent là-bas ? Et ces gémissements, sont-ce leurs branches qui s'entrechoquent et craquent, ou bien, des plaintes de morts réveillés dans leur tombe au cimetière, là-haut ?

Où, hier le printemps, aujourd'hui l'hiver, cruel aux fleurs, aux oiseaux et aux pauvres gens ?

Que disait-on que cette année n'aurait pas d'hiver ? Ah ! nos vieux étaient autrement avisés et sages qui disaient :

*L'hiver n'est point bêtard,
S'il ne vient tôt, il vient tard.*

Et encore :

*Se Nadal s'assouilleillo
Pascos s'atoureillo.*

Au dehors, la tourmente passe, toujours croissante, impétueuse, furibonde ; telle, dans le point décisif d'une bataille, la charge de plusieurs escadrons. La maison en tremble. Le sol en est ébranlé. Sur les vitres de ma fenêtre, la bourrasque jette en grondant de larges gouttes de pluie, mêlées à de gros flocons blancs. Ils s'y écrasent avec un crépitement sourd et dégoulinent en ruisselets gris. Et toujours, dans la vallée, un grondement avec un fracas d'enfer, comme si le ciel s'écroulait et tombait.

Mon Dieu ! s'il n'y avait pas dans la campagne, dans les champs et par les chemins, des malheureux attardés, ces colères du ciel et ces voix bruyantes de la nature en révolte contre elle-même, ces secousses, ces trépidations de la terre dérangée dans son éternel labeur, ce spectacle, contemplé en sécurité, du coin du feu, ne manquerait pas d'une intéressante et impressionnante grandeur.

Je fus coupé dans ces singulières réflexions, si étrangères à mes ordinaires pensées, par deux coups mats, précipités, frappés à la fenêtre comme par une balle à jouer d'enfant, suivis aussitôt de deux formes noires et d'ailes étendues qui glissèrent sur la vitre et disparurent dans deux cris plaintifs. Je me précipitai, j'ouvris, et je vis deux hirondelles qui se débattaient au loin dans la tourmente, comme affolées et perdues. Elles disparurent dans les ténèbres qui, avec la nuit, envahissaient le ciel.

Je laissai la fenêtre un instant ouverte, dans l'espoir qu'elles reviendraient.

Elles ne sont pas revenues ! Et dans la nuit, maintenant noire, une tristesse me prend au cœur !... Je me demande ce qu'elles ont pu penser en trouvant ma fenêtre close, et, s'y étant peut-être meurtries, en me voyant tranquillement assis devant mon feu ! Elles ont dû se dire ce que se dit le mendiant qui tombe exténué à votre porte : qu'il a récité pour vous, le plus haut qu'il a pu son *Pater*, et que vous n'avez pas ouvert. Elles ont dit, par leur cri d'angoisse : cette maison est inhospitalière, et le maître n'a pas de cœur, cherchons ailleurs !

Et pourtant, ô mon Dieu, j'aurais eu tant de joie à les abriter, à leur donner... quoi... ? Hélas ! Elles ne mangent rien de ce que nous mangeons !... Mais enfin, elles se seraient reposées, tranquillisées en voyant ma mine accueillante, apitoyée, ma compassion ! Et elles auraient dormi, rassurées, là, sur cette corniche, à cette portière, à ce rideau, où elles auraient voulu !

Et, en remontant dans ma pensée, y cherchant une distraction à ma peine, je me suis arrêté à la belle page qu'à consacrée à l'hirondelle, Michelet, dans son livre immortel *l'Oiseau*. Et je l'ai relue et j'y prends pour le lecteur, qui ne les connaîtrait pas, les lignes que voici :

« Nous voyons bien son vol ; presque jamais sa petite face noire. Qui donc es-tu, toi qui te dérobes toujours, qui ne me laisses voir que tes blanches ailes, faulx rapides comme celles du temps ? Lui s'en va sans cesse, toi, tu reviens toujours. Tu m'approches, tu m'en veux, ce semble. Tu me rases, voudrais-tu me toucher ? Tu me caresses de si près que j'ai au visage le vent et presque les coups de ton aile... Est-ce un oiseau ? Est-ce un esprit ? »

Cette lecture n'a fait qu'ajouter à mon regret. Elles étaient deux, deux sœurs sans doute, celles qui volaient plus haut que les autres, hier ; qui se détachaient des autres et ne se quittaient pas ! Il me semblait qu'en des baisers, elles se passaient de bec à bec quelque chose, des mouches, peut-être, et des vermisseaux. Et le soleil, lustrait encore de son rayonnement leurs grandes ailes blanches et ajoutait à leur ardeur. Un moment même, elles se sont serrées de si près, qu'il m'a semblé qu'elles ne formaient qu'un seul oiseau ! Et j'ai cru entendre que, dans un cri, elles ont dit :

— C'est le printemps !

Et c'était pour elles, dans ces ébats et dans ces cris, la joie de vivre, avec la certitude de trouver, dans les granges chaudes ou les greniers hospitaliers, le doux, le reposant sommeil.

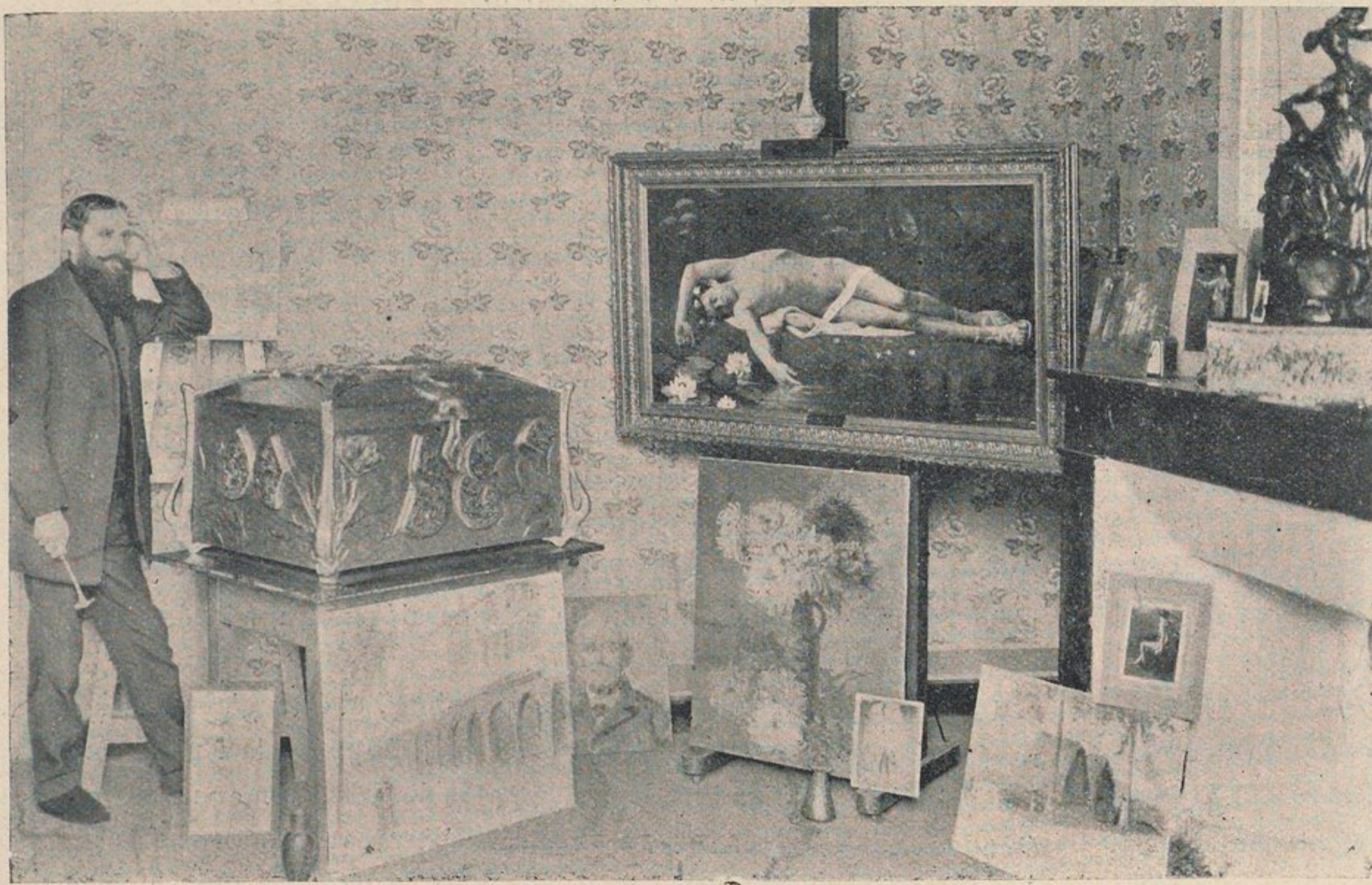
Maintenant, ni granges ouvertes ni greniers, au village, puisqu'elles sont venues jusqu'à ma demeure isolée dans les champs. Dans cette nuit noire, dans la tourmente qui continue, plus violente que jamais, que sont-elles devenues, o mon Dieu ? Où sont-elles ? Mortes, sans doute, inertes, la tête pendante, les ailes en croix, étendues sur la terre glacée, dans quelque coin. Si j'allais trouver leur petit cadavre à ma porte, demain !

Rabat, 4 avril 1913.

Toussaint NIGOUL.

Dans *Mlle Joséline*, mon dernier envoi, lire : à toi de *signer*, au lieu de : à toi de *Signer*, coquille échappée à mon crayon ou à la main du typo.

T. N.



L'artiste JOGNARELLI dans son atelier de Foix.

UN ARTISTE ARIÉGEAIS

*Le peintre est un voyant dont le regard pénètre
L'âme de la Nature et les rêves de l'Être ;
Il saisit l'incertain de l'ombre et des rayons,
Qu'il fixe sur la toile avec précision.*

*Rien n'échappe à son impeccable vision,
Ni ce rose frisson du sein qui voudrait naître,
Ni ce trouble du soir, dans de l'illusion
De lumière, la lune essayant de paraître ;*

*Ni le charme, au lointain, d'une fuite d'oiseau,
Ni le tremblement d'une étoile sur l'eau.
De l'humaine beauté, son œuvre évocatrice*

*Met un germe d'extase au sillon de l'esprit ;
Et, de rêve englué, le cœur endolori
A bientôt retrouvé la paix consolatrice.*

Ce ravissant sonnet du très distingué poète appaméen M. Gratelot Lemerrier, nous est subitement revenu en mémoire, tout récemment, lorsque nous avons eu franchi le seuil de l'atelier fuxéen — car il en possède un autre plus grandiose et plus somptueux à Toulouse — du sympathique et fort talentueux peintre M. Jognarelli, aussi modeste que méritant, dont l'*Ariège Pittoresque* a déjà fait l'éloge en tant que professeur de dessin éminent et dévoué dans nos établissements universitaires. De véritables merveilles, qui éblouissent les yeux et donnent au cœur de nobles et suaves

émotions, se cachent humblement dans ce petit sanctuaire ignoré et silencieux, situé juste en face de la bruyante caserne Gaston de Foix.

Ce qui nous avait avant tout attiré chez M. Jognarelli, c'est la nouvelle et remarquable œuvre d'art qu'il préparait depuis de longs mois avec un soin infini et qu'il a été enfin heureux de pouvoir envoyer naguère au Salon de Paris. Il s'agit d'un grand et admirable coffre en bronze, étain et grès flammés, intelligente et délicate application du saxifrage, dont l'arrangement harmonieux, la finesse de travail et d'exécution défiant toute critique, obtiendront certainement l'unanimité des suffrages et procureront à l'auteur les appréciations les plus sympathiques et les plus flatteuses du grand public, aussi bien que les félicitations chaleureuses de cette reine du monde, l'Opinion, dont la Presse est l'organe.

M. Jognarelli est un véritable artiste. Et quoi d'étonnant à cela ? Tout s'explique si l'on sait qu'il est né à Toulouse de famille ariégeoise et toulousaine, qu'il a hérité de la première la ténacité à l'ouvrage, de l'autre le sentiment artistique cher aux élus de l'art. Tout s'explique mieux encore si l'on sait qu'avant d'être Française, la famille Jognarelli fut italienne et qu'ainsi, par atavisme, quelques effluves du génie italien ont été transmis sans conteste à l'âme noble et élevée de notre sympathique peintre.

Qu'il nous soit permis de ne pas laisser échapper l'occasion de donner de rapides notes biographiques sur M. Jognarelli suivies de l'énumération succincte de ses principales œuvres :

Il fut un des plus brillants élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse dont il remporta les premiers prix. En 1890, la bourse de voyage que lui valut de la part du Ministère son tableau *Homère chez les potiers*, lui permit de visiter les musées de nos grandes villes et d'exécuter deux copies très remarquées. A Paris, élève de l'Ecole nationale et du grand décorateur du Panthéon, Henry Lévy, il garde du maître cette touche si vivante et si originale, pleine de couleur et de grâce que l'on apprécie tant en lui.

Parmi ses innombrables tableaux signalons : *Orphée pleurant Eurydice* ; *Sainte Agnès* ; *Narcisse*, travail exquis entre tous, dont nous donnons la reproduction ; *Saint Jérôme*, également représenté dans nos colonnes, œuvre robuste et expressive, que le célèbre critique Jean de l'Hers n'a pas hésité de comparer aux saints de Velasquez et de Murillo ; *la Mendiante*, *la Lithographie Judith* ; *la Voie Lactée* ; *la Femme aux Pivoines*, *l'Artisan*, etc., etc. N'oublions pas ses merveilleuses décorations pour salles de mariage : *la Présentation*, *l'Aveu*, *le Mariage*, *la Famille* ; la salle des Arts à Pamiers ; ses plafonds et décors de théâtres, ses décorations d'hôtels particuliers à Toulouse et dans diverses villes du Midi.

Peintre de portraits délicat, il abandonne de temps à autre la figure pour l'étude de la fleur et passe maître dans cette matière, ce qui lui fait donner le surnom de peintre des Roses et des Chrysanthèmes. Il a, en outre, exécuté des illustrations d'ouvrages pour la République Argentine, pour le Mexique et pour Paris ; il est aussi l'auteur d'une magnifique série d'affiches illustrées fort séduisantes.

Après avoir glané plusieurs médailles dans les expositions, il s'est senti attiré par le travail des métaux en composition décorative, s'est inspiré de la flore et a créé de ravissants objets d'art, tels que les cuirs modelés et polychromés, les étains, les grès, traités dans une note personnelle et absolument moderne d'ornementation et de stylisation qui l'ont mis en grande évidence à Paris, il y a trois ans, et dont les amateurs sérieux se disputent l'achat. Son dernier travail de ce genre est le grand coffre mentionné plus haut et dont les visiteurs du Salon de Paris auront, sans aucun doute, été émerveillés, tant cette œuvre puissante, nous devrions dire ce chef-d'œuvre, s'impose à l'admiration des amis du Beau, des vrais connaisseurs.

Disons en terminant que l'on vient de confier à M. Jognarelli la décoration des trois premières salles du Grand Café Sion, à Toulouse, où il se propose de faire revivre les coins pittoresques de la Cité Palladienne, dans des effets de lumière les plus heureux et les plus artistiques.

LE PYRÉNÉEN.



CHEF-LIEU

LES CLOCHES

Elles sont trois, qui font du bruit comme six ; prétention puérite et qui ne trompe personne ! Mais que ne pardonnerait-on pas à leur naïveté ? Figurez-vous qu'elles passent leurs journées à faire des ronds dans l'air.

Aimez-vous les sonneries des cloches ? Pour moi, je les adore ; les soirs d'été, dans l'atmosphère épaissie de chaleur, elles se promènent avec des lenteurs de reine.

Je songe à ces globules multicolores que, dans un feu d'artifice, laisse choir l'éclatement d'une fusée volante.

Ainsi les sons paraissent traverser l'air à des hauteurs différentes et, dans mon jardin, je lève les yeux comme pour les voir passer.

E. PÉLISSIER,

Archiviste de l'Ariège.

CLOCHER ET CLOCHES

Nous avons la douleur de l'avouer : nous ne connaissons en Ariège ni ville ni village qui, en fait de cloches, soient si mal partagés que Foix. Pas de compatriote, pas d'étranger qui ne soit navré de cette rareté de messagères aériennes dans notre chef lieu si pittoresque, si séduisant à tous les autres points de vue. La grande Révolution a dû, sans doute, comme en bien d'autres endroits, ravir les cloches fuxéennes de l'antique Abbaye pour en faire des canons. M. E. Péliissier saura nous le dire. Quoi qu'il en soit, Foix, ancienne capitale du Comté et aujourd'hui centre officiel du département, devrait — noblesse oblige — posséder, en même temps qu'un de ces graves bourdons comme ceux de Toulouse, de Pamiers, de Perpignan, de Tarbes, de Montauban, d'Auch, de Carcassonne, de Mende, de Rodez, de Calors, un de ces joyeux carillons, évocateurs d'idéal, endormeurs célestes de la tristesse humaine, semblables à ceux de Pamiers, de Saint-Girons, de Saint-Lizier, de Mirepoix, de Sabart, d'Ax-les-Thermes, etc., pour ne parler que de chez nous. Les Fuxéens ont le culte du beau. Ils savent être généreux quand ils le veulent. Ah ! s'ils comprenaient le souverain attrait que donnerait à leur Cité une belle et imposante collection de cloches ! De tout cœur nous leur souhaitons de voir tôt ou tard leur magnifique basilique dotée du clocher dont elle est si digne, et d'entendre de cette tour monumentale que nos comtes altiers ne voulurent jamais permettre d'ériger, ce « tintement qui met plus de calme en notre âme et qui rallume une étoile sur la vie, obscur labyrinthe », a dit excellemment l'académicien Edmond Rostand. L'éminent archiprêtre de Foix M. le chanoine Guilhemat comprit, dès son arrivée parmi nous, la lacune que présentait l'église qui lui est si chère et qu'il a si délicatement dotée d'un maître autel artistique de toute beauté. Quelques mois après son installation à Saint-Volusien, il confia à notre ami M. Robert Roger, architecte émérite, le soin de dresser les plan et devis du clocher qui manque à notre belle et majestueuse abbatale, clocher riche de cloches harmonieuses comme de vaillantes abeilles un rucher, c'est évident...

Ceux de nos lecteurs qui désireraient voir ce plan et ces devis n'ont qu'à se rendre au presbytère de Foix où, sûrement, le plus sympathique accueil leur sera réservé. Si, grâce à des générosités providentielles, le merveilleux projet de M. le chanoine Guilhemat se réalisait un jour, quelle transformation pour la Cité de Gaston Phœbus, quelle joie pour la population, quel baume sur tous les cœurs meurtris et endoloris, quel charme même pour les indifférents, quel parfum suave d'idéal pour tous !

Georges BAZIN.

DÉMÊLÉS DE L'ABBÉ DE FOIX-FABAS

Avec Monseigneur PAVILLON, évêque d'Alet,
AU SUJET DE LA RÉGALE

Le fameux droit de Régale qui agita si violemment l'Eglise de France et, en particulier, les diocèses de Pamiers et d'Alet (Aude), sous Louis XIV, était, au fond la vieille, l'éternelle dispute entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique. Ce droit, qu'à diverses époques avaient revendiqué les rois de France, comprenait le pouvoir de toucher les revenus des évêchés vacants, et de nommer de plein droit, *pleno jure*, c'est-à-dire comme l'évêque lui-même, durant la vacance, aux places, aux bénéfices ecclésiastiques, sauf les curés. Ce droit, suivant les défenseurs de la cause royale, ne s'éteignait pas avec la nomination ou l'institution du nouvel évêque ; il durait

tant que l'évêque n'avait pas fait enregistrer son serment de fidélité à la Cour des Comptes de Paris, et n'avait pas obtenu de celle-ci la libre disposition de ses revenus par l'acquittement d'une somme déterminée.

Les deux plus intrépides adversaires de cet abus de la puissance royale furent Monseigneur Pavillon, évêque d'Alet, et Monseigneur de Caulet, évêque de Pamiers. Ajoutons que ces deux illustres prélats furent les martyrs de leur héroïque résistance aux arrogantes et bien injustes prétentions de la monarchie absolue, à celles du Roi Soleil notamment, qui ne craignit pas de couvrir de son omnipotente autorité les actes les plus révoltants d'une odieuse et féroce persécution contre ces évêques et contre les prêtres dévoués à leur cause. Michelet et Baillet se sont plu à faire un rapprochement entre les démêlés de Philippe le Bel et Bernard Saisset, le premier évêque de Pamiers, et ceux de Louis XIV avec Etienne-François de Caulet, ancien ami de M. Olier et de Saint Vincent de Paul, qui fut pendant trente cinq ans (de 1645 à 1680), le chef éminent, exemplaire et invincible de notre diocèse. Pavillon et de Caulet ne furent point comme d'autres prélats, atteints eux aussi dans leurs droits, qui manquèrent de cœur et ne pensèrent point, dit l'abbé Ducloux, qu'il y eût d'autre attitude à prendre qu'à s'incliner devant



Le SAINT-JÉROME de JOGNARELLI.

la hautaine volonté de Louis XIV. Ils ne purent se résigner au silence et « furent deux grands athlètes ».

Nous aurons à signaler plus tard les dramatiques épisodes de la lutte des deux évêques Pyrénéens, dont le nom est demeuré justement célèbre, contre le potentat qui n'admettait aucune résistance à ses volontés. Nous nous contentons pour aujourd'hui de mentionner l'énergique opposition faite par Monseigneur Pavillon à un prêtre conseranais de très noble extraction :

L'abbé de Foix, de la Maison de Foix, né en Couserans, au château de Fabas, près Sainte-Croix, fut pourvu en régale, par Louis XIV, du doyenné de la cathédrale d'Alet, quoique cette charge fût possédée depuis plusieurs années par le sieur Pommier, que des infirmités retenaient à Toulouse. L'abbé de Foix arriva à Alet, le 15 octobre 1676, muni d'un arrêt du Conseil et d'un ordre du roi pour prendre possession du doyenné. On lui signifia aussitôt une Ordonnance de Monseigneur Pavillon, pour prévenir ses entreprises. L'abbé de Foix alla rendre visite à l'évêque, qui le supplia d'observer qu'il ne pouvait faire une démarche sans violer les saintes lois. L'abbé de Foix répondit qu'il ne pouvait se dispenser d'exécuter les ordres du roi, et que, d'ailleurs, il n'avait point demandé ce bénéfice.

— Il est pénible de constater qu'à cette époque, de nombreux membres du clergé, oublieux de leur dignité et de leurs devoirs, s'abaisaient jusqu'à

obéir au roi plutôt qu'aux évêques et au Pape lui-même. Quelle dégradante servitude! —

L'évêque se plaignit alors des troubles qu'on excitait dans son diocèse, ajoutant qu'on avait sans aucun doute trompé la religion du Roi; qu'il connaissait les vrais auteurs de ces troubles, et que pour lui, s'il exécutait son dessein, il le déclarerait excommunié.

L'abbé de Foix-Fabas comprit parfaitement que par les vrais auteurs des troubles de la Régale le saint évêque entendait parler des Jésuites, où cet abbé avait deux frères, qui avaient obtenu pour lui le brevet du Doyenné d'Alet, par le crédit du Père La Chaise. Il fut obligé d'aller chercher à Limoux un notaire et un sergent pour dresser et signifier ses actes. Le Chapitre cathédral d'Alet, embarrassé, se tint neutre.

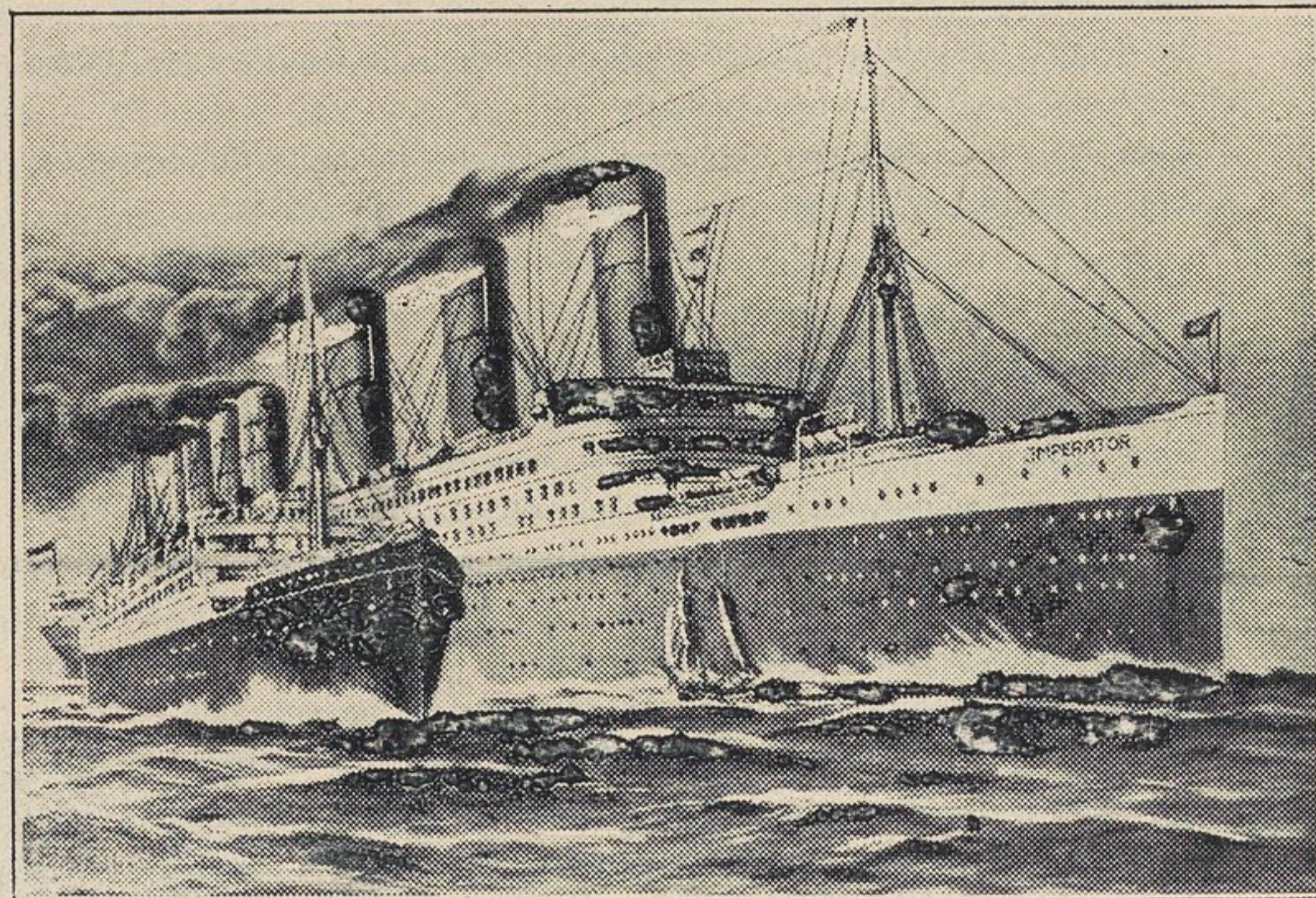
L'abbé de Foix Jean-Gaston fut mis en possession par le notaire. L'évêque le déclara excommunié. Dès lors cette affaire fit grand bruit à la Cour et partout. « Son frère, le jésuite, dit un historien, la prit avec hauteur et en homme de qualité. Il ne convenait pas, disait cet humble Religieux, à un homme de la naissance de mon frère, de reculer après avoir avancé, ni d'avoir le démenti de l'évêque d'Alet. On le regarderait à la Cour comme un homme sans honneur, s'il ne poursuivait vivement cette affaire. Elle est entre les mains du Roi. C'est à Sa Majesté à réprimer l'audace de cet évêque, et si elle ne le fait pas, l'abbé de Foix le saura bien faire. » (Histoire de Mgr. Pavillon, 1738, t. III, p. 112.)

L'abbé de Foix ne prit pas son affaire, nous devons le dire à sa louange, en grand gentilhomme comme le jésuite, son frère. Moins infatué que lui, moins servile adulateur que lui du Roi Soleil, plus respectueux que lui de l'autorité épiscopale et d'un prélat dont les « audaces » n'étaient autres que l'attachement inébranlable aux devoirs de sa charge, la défense énergique des droits de son Eglise et l'invincible fermeté acquise dans la lecture assidue de la Vie de Saint Thomas de Cantorbéry, il se fit instruire des

moyens canoniques de terminer ce conflit qu'au fond du cœur il était sans doute le premier à regretter. Après avoir traîné, les choses s'arrangèrent; l'abbé Jean-Gaston de Foix-Fabas entra en possession réelle et effective du Doyenné de la Cathédrale d'Alet, le titulaire légitime de cette charge s'en étant démis en sa faveur.

Ivan MARTY.

LE PLUS GRAND BATEAU DU MONDE



L'IMPERATOR, de la Hambourg-América-Linie, qui vient de faire ses premiers essais. Longueur 268 mètres, largeur 29 m. 5, hauteur 19 m. 5, tonnage 50,000 tonnes. A côté un des grands transatlantiques actuels.

Échos Ariégeois

Fiançailles. — Nous avons appris avec bonheur les fiançailles de notre gracieuse et distinguée compatriote Mlle Ernestine-Valentine-Adèle Esquirol (*Fleur des Bois*), de Saint-Paul-de-Jarrat, avec M. Louis Micholet (*Louis d'Evenos*), fils de M. le Maire de Toulon, et neveu de notre excellent ami M. Micholet, professeur au lycée de cette ville, ancien professeur au lycée de Foix.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux deux fiancés et nos respectueuses félicitations à leurs très honorables familles.

Mariage. — Le 12 avril a été célébré le mariage de notre compatriote mirapicien M. Jean-Baptiste Charry, commis des Postes, Télégraphes et Téléphones, avec Mlle Faget, de Courcy (Loiret), dame-employée à la Caisse des dépôts et consignations à Arcueil-Cachan.

Aux jeunes époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie. — Nous apprenons avec une très vive peine, le décès inopiné à Pamiers, place du Marché au Bois, du tout charmant petit ange Jean-Joseph-David-Alphonse Caillaba, à peine âgé de 3 ans 1/2. Ce cher enfant, fils de M. et Mme Caillaba, née Cau-Durban, était le petit-neveu de l'éminent chanoine, le regretté M. David Cau-Durban, qui a laissé en Ariège et dans tout le Midi une impérissable réputation de science et de vertu, du sympathique avocat-avoué de Saint-Girons, président du Touring-Club Saint-Gironnais, de M. le curé de Bordes-sur-Lez, et de Mme Abadie de Sainte-Croix. A M. et Mme Caillaba et à tous les membres de la vénérée famille Cau-Durban nos condoléances les plus attristées.

— A Foix, décès, à l'âge de 68 ans, du très estimé M. Pierre Galy, retraité des douanes, titu-

laire de la médaille commémorative de 1870.

— Au moment de l'imposition de nos formes, la nouvelle nous arrive de la mort de Raoul Lafayette. La place nous manque pour dire aujourd'hui toute notre douleur et la part que nous prenons au malheur qui frappe Roger et Bernard Lafayette. Nous dirons dans notre prochain numéro ce qu'a été le grand Poète des Pyrénées, l'ampleur de son œuvre et la perte que fait l'Ariège par la disparition de cet homme de génie et de cœur.

— A Montferrier, décès de M. Auguste Déramond, ancien maire.

— A Balma-Saint-Martin, près Toulouse, décès, à l'âge de 66 ans, de M. l'abbé Jean-Louis Wilhelm, ancien desservant de la paroisse de Sainte-Suzanne, commune de Saint-Ybars.

— A Bénagues, décès de M. Antonin Guillemat.

— A Ganac, décès de M. Fernand Izart, fils de M. le Maire et secrétaire de la mairie de cette localité.

— A Mazères, décès, à l'âge de 73 ans, de M. le docteur Louis Donezan.

— Nous enregistrons avec peine le décès, à l'âge de 68 ans, du très honorable M. Mathieu Maurette, gérant des droits de place à Fontenay-le-Comte (Vendée), originaire d'Ustou. Ancien combattant de la guerre franco-allemande, c'est à la suite d'une grave blessure que le brave Maurette fut non-seulement pensionné par l'Etat, mais encore décoré de la Légion d'honneur.

Nos compatriotes. — Notre distingué compatriote M. de Seynes-Larlenque, attaché d'ambassade honoraire, conseiller général du canton de Saverdun, ardent et dévoué mutualiste, vient d'être

nommé Président d'honneur de l'*Ariège Noubello*, la toute jeune et déjà florissante association amicale et philanthropique des Ariégeois résidant à Paris ou ses environs. Il eût été difficile de faire un meilleur choix.

— Nous apprenons avec bonheur que notre cher ami et compatriote fuxéen M. Marcel Chausson, docteur en droit, fils de M. Irénée Chausson, professeur honoraire du lycée national, chevalier de la Légion d'honneur, vice-consul d'Espagne pour l'Ariège, vient d'être attaché à la direction générale des finances à Hanoï.

En outre de son doctorat en droit conquis avec la mention *très-bien*, M. Marcel Chausson a le diplôme d'ancien élève de l'école coloniale. Il est facile de lui prédire le plus brillant avenir. Nous le lui souhaitons du reste de tout cœur par affection pour lui et pour sa très honorable et très estimée famille.

— Notre compatriote, M. Sylvain Cassé, sergent au 23^e régiment colonial, en détachement à Sargho (Haut-Niger), est promu au grade d'adjudant.

Nomination ecclésiastique. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. l'abbé Simon Subra, curé de Brie, est nommé curé de Bajou.

Eaux et Forêts. — M. Andreu, dit Mistou, garde forestier à Rieuprègon, canton de Massat, vient d'être nommé en la même qualité à Ustou, en remplacement de M. Clastres.

M. Andreu prendra sa résidence au Train.

Un beau geste de solidarité. — Les coiffeurs de Lavelanet viennent de donner un très louable exemple. Sur leur intervention auprès de la Fédération patronale des coiffeurs de Paris, la Maison de retraite des coiffeurs de la Capitale vient de voter une allocation annuelle de 100 francs paya-

LES SUCCES DES MONTENEGRINS



Vue générale de Scutari.



Entrée des troupes monténégrines à Scutari.

ble par échéances trimestrielles de 25 francs, à M. de Madron, doyen des coiffeurs lavelanédiens, âgé de 91 ans. Nous ne saurions trop féliciter les coiffeurs de Lavelanet d'une si délicate et si fraternelle initiative.

Pour les pauvres. — M. le Proviseur du Lycée de Foix a adressé une somme de 50 francs au bureau de bienfaisance de notre ville.

Cette somme a été prélevée sur la collecte faite au bénéfice des pauvres à la fin de l'année 1912 parmi les professeurs, les élèves et les agents de notre grand Etablissement universitaire.

Comité départemental d'études sur la vie économique pendant la Révolution. — En ce qui concerne l'Ariège et les régions montagnardes des Pyrénées, le congrès national tenu à Paris en février dernier, s'est préoccupé des sources historiques où nos travailleurs pourront puiser des renseignements utiles, et a fait remarquer qu'il faut tenir grand compte des documents concernant l'exploitation des forêts et des pâturages pour apprécier comme il convient les conditions de la vie économique de notre pays durant la période révolutionnaire.

L'Ariège à l'étranger. — Mgr l'Evêque de Pamiers s'étant rendu à Palencia (Espagne), pour y visiter les Carmélites ariégeoises, en compagnie de M. l'abbé Ginabat, curé d'Eycheil, près Saint-Girons, et de notre éminent compatriote le Révérendissime Abbé Mitré des Cisterciens de San-Isidro, a été l'objet des plus respectueuses et des plus vives sympathies de la part des autorités civiles et des populations de Duenas et de Palencia. Dans cette dernière Cité, qui possède une partie notable des reliques de saint Antonin, de Pamiers, Sa Grandeur, après avoir assisté à l'Evêché à un repas auquel le Préfet et le Maire avaient été invités en son honneur, a reçu à la Préfecture les hommages officiels du Préfet et du Conseil général, et à l'*Ayuntamiento* (mairie), ceux de l'Alcade et de la municipalité. Détail caractéristique : En arrivant à l'hôtel de Ville, on voit un prêtre à la tête de la municipalité. Comme on demande comment ce prêtre se trouve là : C'est l'aumônier de la mairie, est-il répondu.

— Une lettre du Brésil vient de nous apporter l'heureuse nouvelle de la grandiose récep-



ESSAD PACHA
Défenseur de Scutari, nouveau roi d'Albanie.

tion faite à notre éminent ami et compatriote appaméen Mgr Raymond-Dominique Carrerot, lors de son entrée solennelle dans sa ville épiscopale de Conceicao de Aragnaya. Décrire l'enthousiasme de la foule à la vue de son premier Pasteur dont le zèle et le dévouement héroïques lui sont depuis longtemps connus, est chose impossible. Mais encore ici, donnons un détail caractéristique : Le dais sous lequel Sa Grandeur s'avancait, crosse en main, mitre en tête, à travers les rues magnifiquement pavoisées, était tenu par les quatre premiers personnages de la Cité : le Préfet, le Maire, le Commandant de garnison et le médecin municipal.

VIATOR.

Société ariégeoise des sciences, lettres et arts. — Dans la dernière séance, en outre de M. Jules Peuvergne, gouverneur de la Guinée Française, ont été reçus membres de cette Société savante : M. Ferrier, directeur de la Succursale de la Banque de France à Foix, et M. le marquis de Lordat, de Bram (Aude).

La préhistoire de chez nous. — La conférence tenue, comme nous l'avions annoncé, dans

la grande salle de l'Hôtel de Ville de Saint-Girons, sous les auspices de la Société des Etudes du Couserans, par notre savant compatriote M. le Comte Henri Bégouen, a obtenu le très beau succès qu'elle méritait. Nous regrettons de ne pouvoir en donner que le bref compte rendu suivant :

M. le Baron de Bardies, l'éminent et vénéré président de la Société des Etudes du Couserans et de l'*Escolo deras Pyreneos*, ouvre la séance par quelques mots pleins d'une fine bonhomie, car il n'est guère utile de présenter celui à qui tout le monde reconnaît une facilité merveilleuse d'assimilation, s'étendant à tout, « comme chez un simple ministre ». La victime résignée des horions de plusieurs périodes électorales a été portée à une renommée mondiale par deux bisons. Chacun suit son « fil conducteur ». Dans la circonstance, un profil s'est levé pour l'étude des temps les plus anciens et, comme le Tuc d'Audoubert est à Montesquieu-Avantès, le sympathique orateur reproche aimablement à M. le Comte Bégouen de n'avoir pas fait préciser, de par les contrées lointaines où l'on s'occupe de sa précieuse découverte, que le désormais fameux Tuc d'Audoubert est situé, sinon dans le vieillot et un peu préhistorique Couserans, du moins près de Saint-Girons (Ariège).

Là-dessus, M. Bégouen aborde son sujet. Dans nos parages, les chercheurs ont eu la satisfaction de mettre au jour des éléments multiples qui jettent une certaine lueur sur la très obscure préhistoire. A Arignac, Gargas, Lombrives, l'Herm, Durban, Niaux, le Mas-d'Azil, Marsoulas, des galeries ont été fouillées dans tous les sens par des hommes dont le nom fait autorité en cette matière : les Martel, Garrigou, chanoines Pouech et Cau-Durban, Regnault, Filhol, Piette, Breuill, même l'Américain Osborne. Et alors, on a collectionné des ossements d'hommes et d'animaux, des outils; on a retrouvé des peintures pariétales, des sculptures, des traces de pieds et de mains sur l'argile durcie, des sarcophages, etc...

De magnifiques projections illustrent la conférence, et l'on voit défiler une série considérable de ces objets si péniblement ramassés. Des salles entières de nos plus riches muséums passent sous les yeux de l'auditoire.

Entre temps, l'orateur donne un aperçu de la

climatologie de ces époques reculées. Dans notre pays, les glaciers descendaient très bas, à l'âge du renne et du bison, deux animaux arctiques. Les cavernes naturelles étaient des lieux de refuge. Dans le cours de longs siècles, la température s'est complètement transformée, et nous trouvons des ours, des rhinocéros, des hippopotames, des éléphants ou mammoths, des vestiges humains d'un autre genre, etc...

Au Tuc d'Audoubert, M. Bégonen et ses fils, avec une admirable énergie scrutatrice et non sans difficultés d'accès, se sont trouvés en présence de deux superbes bisons d'argile, le mâle et la femelle, admirablement conservés dans une vaste salle qui, depuis des milliers d'années était restée inexploree. Là aussi on a reconnu des traces de talons, qu'un dépôt de calcaire a préservées de l'effacement. Plusieurs couloirs restent à examiner.

Tout cela, agrémenté de photographies dont la clarté révèle un grand mérite d'exécution, a vivement intéressé l'assistance qui, avec de semblables représentations instructives, prendrait facilement goût à la préhistoire, surtout à celle de chez nous.

LE COUSERANAIS.

Prêtre médaillé. — Parmi les membres de la Section des Vétérans de Seix, qui viennent de recevoir la médaille de 70, nous aimons à relever le nom de M. l'abbé Raymond Lagarde, curé de Sentenac d'Oust, parti, comme volontaire, en 1870, avec le groupe des séminaristes ariégeois, qui prit part, comme caporal au 1^{er} bataillon des zouaves pontificaux, à l'héroïque bataille du Mans.

Nous envoyons au nouveau médaillé, au nom de tous ses amis et camarades ariégeois, notre accolade la plus sympathique.

Nouveau confrère. — Un nouveau journal vient de paraître, ayant pour titre : *l'Avenir de Lavelanet*, organe républicain radical et de défense des intérêts du canton. Nous adressons à ses rédacteurs une cordiale et confraternelle bienvenue.

Caisse de crédit mutuel à Daumazan. — Sur l'initiative du Syndicat agricole communal, une caisse de crédit mutuel vient d'être formée par les propriétaires agriculteurs de Daumazan. Le bureau a été constitué, les formalités remplies, l'affiliation demandée à la Caisse régionale de l'Ariège.

Sous peu de jours, la Caisse pourra commencer ses opérations au grand profit de nos agriculteurs.

Mutualité de l'enseignement libre. — Le Conseil d'administration de la Société de Secours Mutuels de l'Enseignement libre de la région toulousaine (diocèses de Toulouse, de Carcassonne et de Pamiers) a tenu sa réunion trimestrielle jeudi, 17 avril. M. le Trésorier a rendu compte de la situation prospère de la société, situation qui permettra dans l'avenir d'avantager les sociétaires soit pour les services généraux de la Mutualité, soit surtout pour le nouveau service de la Retraite pour la vieillesse.

M. Sistac, trésorier, 16, rue Saint-Etienne, Toulouse, reçoit encore les adhésions et il serait reconnaissant aux membres de l'Enseignement libre qui n'ont pas encore envoyé leur bulletin avec l'acte de naissance, de le lui envoyer sans retard.

Hydrophobie. — Dans le courant de la semaine dernière, un chien enragé a parcouru la région du Fossat et, s'étant arrêté à une métairie des environs, a mordu plusieurs bœufs qui se trouvaient, à ce moment, à l'étable.

Il a ensuite continué sa course sans qu'on ait eu le temps de l'abattre.

On ignore, pour le moment, si ces morsures auront des conséquences fâcheuses.

Concours agricoles. — Dans sa dernière séance, la Société d'agriculture de l'Ariège a fixé comme suit les dates des divers concours agricoles de l'année 1913 :

Concours cantonaux : au Mas-d'Azil, le 21 septembre; aux Cabannes, le 28 septembre; à Sainte-Croix, le 5 octobre.

Concours hippique : à Ax-les-Thermes, le 7 septembre.

Concours de transhumants : à Ax-les-Thermes, le 18 mai, à Foix, le 25 mai.

Concours de taureaux. — Un concours de taureaux saint-gironnais sera organisé à Saint-Girons, le dimanche 4 mai 1913, par la Société d'agriculture de l'Ariège, le comice de Saint-Girons et le Saint-Girons-comice.

Le concours sera ouvert seulement aux animaux provenant du département de l'Ariège.

Les animaux prenant part au concours devront appartenir aux exposants depuis trois mois au moins.

Le minimum d'âge est fixé à dix mois.

Il sera distribué, à ce concours, vingt prix formant une somme totale de 1,250 francs.

Mérite agricole. — M. Dumas, maire de Loubières, est promu au grade d'officier.

Sont nommés chevaliers :

MM. Rein, cultivateur à Orus; Claustres, agent voyer à la Bastide-de-Sérou; Commenge, maire de Sentaraille; Dupont, maire à Larcac; Laffont, éleveur à Montferrier; Molins, entrepreneur à Foix; Pidoux, agriculteur à Bélesta; Rouan, jardinier à Ormolac; Ruffié, à Sentenac.

Les vacances. — La récente décision ministérielle fixant les grandes vacances du 15 juillet au 1^{er} octobre a comblé de joie les élèves des lycées et collèges.

Ceux des écoles primaires supérieures seront sans doute moins heureux d'apprendre qu'ils ne bénéficient pas de cette mesure. Il a été en effet décidé que, pour eux, la durée des vacances ne serait pas changée.

En ce qui concerne les écoles communales, les vacances varient dans chaque département. L'essentiel est que les élèves aient six semaines de repos.

Arrestation. — Le nommé Pedro Sanchez, cet Espagnol contre lequel fut pris tout dernièrement un arrêté d'expulsion, vient d'être écroué, à Foix, pour infraction à cet arrêté. Sanchez, en compagnie de trois de ses camarades, parcourait la région en quête pour les grévistes du Transpyrénéen. Il fut reconnu samedi dernier, à Mérens, conduit à Ax et immédiatement dirigé sur Foix. Nous le retrouverons probablement bientôt en correctionnelle.

Rallye-Terrier-Club Appaméen. — Dimanche dernier 27 avril, dans les bois de Montégut, les membres de cette jeune société ont pris vivante, après sept heures d'ouvrage, une énorme blairette pleine. Les chiens ont, en outre, étranglé de leurs crocs trois renardeaux.

Les sangliers. Ces jours derniers, M. J. Bonnefont, charbonnier au Four, commune du Bose, surveillait un fourneau de charbon au lieu dit Les Pradals, lorsqu'il vit venir vers lui une laie accompagnée de sept marcassins.

S'emparant de son fusil, M. Bonnefont abattit le pachyderme d'une balle dans l'oreille. C'était une belle pièce pesant 87 kilogrammes. Elle fut portée au Bose où elle fut débitée. Quant aux sept marcassins, ils furent tous capturés vivants.

Nos félicitations à M. Bonnefont pour ce bel exploit.

La fête votive de Saint-Antoine, à Lézat. — La date de cette antique solennité est désormais changée, et nous le regrettons au point de vue des vénérables traditions du passé qui devraient toujours être respectées. Voici en quels termes la *Dépêche* annonce cette mesure :

« Pour des raisons multiples que nos lecteurs connaissent bien, le Conseil municipal vient de reporter au dimanche après le 4 septembre la date de la fête votive, qui se célébrait précédemment le 9 juin.

« Cette date aura le grand avantage de permettre à notre population, essentiellement agricole, mais moins occupée à ce moment, de s'adonner complètement à la fête, et nous sommes sûrs que l'éclat de nos réjouissances sera plus grand, agrémenté encore par la présence de la jeunesse locale et des environs. »

Accident ou suicide. — Ces jours derniers, un vieillard de 73 ans, Baptiste Sasy, demeurant au hameau de la Grive, a été trouvé mort dans le ruisseau de Balansa, commune de Serres-sur-Arget.

La gendarmerie s'est rendue sur les lieux et a ouvert une enquête. Des renseignements qu'elle a recueillis, il semble résulter que le malheureux Sasy a mis volontairement fin à ses jours pour se soustraire à la misère et aux souffrances d'une maladie impitoyable.

Il avait, du reste, fait part de sa résolution à une de ses parentes.

Accident mortel. — M. Léon Lavigne, maçon-charpentier, à Rieux-de-Pelleport, procédait à la mise en place d'une grosse pièce de charpente, à la maison Raspaud, à Varilhes.

La pièce, mal amarrée, tomba de la hauteur d'un étage sur le malheureux Lavigne qui fut instantanément tué.

Lavigne était âgé de 32 ans et jouissait de la sympathie générale; il laisse une veuve sans enfants.

Ce terrible accident a très vivement impressionné la population.

La grève du Transpyrénéen. — La grève du Transpyrénéen dure encore. Mais, d'après les nouvelles qui nous parviennent, si un arrangement n'intervient pas très prochainement, elle finira faute de grévistes.

En effet, la plupart des ouvriers, voyant la grève se prolonger indéfiniment, ont quitté le pays. Il reste à peine en ce moment le dixième du personnel normal. Ces malheureux ne vivent d'ailleurs que grâce aux quêtes faites dans le pays.

On nous écrit que les entrepreneurs ne consentiront à examiner les revendications des ouvriers qu'après avoir pris connaissance de la réponse du ministre des travaux publics concernant la révision des tarifs. Il est à souhaiter que cette réponse arrive au plus tôt et que les pourparlers en vue de la reprise du travail puissent incessamment commencer.

Il est plus que temps de mettre fin à la misère des ouvriers et au grave malaise qui pèse sur toute la contrée d'Ax-les-Thermes à l'Hospitalet.

Marche des Trains de Voyageurs à partir du 15 Octobre 1912

Ligne de Toulouse-Matabiau à Ax-les-Thermes.

| DÉPARTS | | | | |
|-----------------------|------|-------|-------|-------|
| TOULOUSE-MAT... | 4 55 | 9 10 | 9 38 | 13 40 |
| Halte de Ste-Agne... | 5 5 | » | 9 47 | 13 49 |
| Portet-St-Simon... | 5 15 | » | 9 57 | 13 59 |
| Halte de Pinsaguel... | 5 19 | » | 10 1 | 14 3 |
| Pins-Justaret... | 5 26 | » | 10 8 | 14 10 |
| Venerque-le-Vernet... | 5 34 | » | 10 16 | 14 18 |
| Miremont... | 5 41 | » | 10 23 | 14 25 |
| Auterive... | 5 51 | 9 47 | 10 33 | 14 36 |
| Cintegabelle... | 6 1 | » | 10 42 | 14 45 |
| Saverdun... | 6 13 | 10 2 | 11 2 | 14 58 |
| Vernet-d'Ariège... | 6 23 | » | 11 12 | 15 8 |
| Pamiers... | 6 45 | 10 26 | 11 35 | 15 27 |
| Halte de Verniolle... | 6 52 | » | 11 42 | 15 34 |
| Varihes... | 7 1 | 10 37 | 11 51 | 15 47 |
| H. de St-Jean-de-V... | 7 8 | » | 11 58 | 15 49 |
| Foix (Arrivée)... | 7 15 | 10 46 | 12 5 | 15 56 |
| Foix (Départ)... | 7 30 | 10 56 | 12 15 | 16 6 |
| St-Paul-St-Antoine... | 7 41 | » | 12 26 | 16 17 |
| Mercus... | 7 50 | » | 12 34 | 16 25 |
| Tarascon... | 8 1 | 11 21 | 12 40 | 16 37 |
| Ussat-les-Bains... | 8 9 | 11 28 | — | 16 44 |
| Les Cabannes... | 8 20 | 11 39 | — | 16 55 |
| Luzenac-Garanou... | 8 39 | 11 49 | — | 17 6 |
| Halte de Castelet... | 8 49 | » | — | 17 15 |
| AX-LES-THERMES Arr. | 8 55 | 12 | — | 17 21 |

| DÉPARTS | | | | |
|-----------------------|------|-------|-------|-------|
| AX-LES-THERMES | — | 8 23 | 12 20 | 17 22 |
| Halte de Castelet... | — | 8 29 | 12 27 | 17 29 |
| Luzenac-Garanou... | — | 8 40 | 12 36 | 17 38 |
| Les Cabannes... | — | 8 51 | 12 47 | 17 49 |
| Ussat-les-Bains... | — | 9 4 | 12 59 | 18 |
| Tarascon... | 5 16 | 9 16 | 13 9 | 18 9 |
| Mercus... | 5 24 | 9 24 | 13 17 | 18 17 |
| St-Paul-St-Antoine... | 5 33 | 9 33 | 13 26 | 18 26 |
| Foix (Arrivée)... | 5 44 | 9 44 | 13 37 | 18 37 |
| Foix (Départ)... | 5 57 | 9 55 | 13 46 | 18 45 |
| H. de St-Jean-de-V... | 6 5 | 10 3 | 13 54 | 18 53 |
| Varihes... | 6 12 | 10 11 | 14 2 | 19 0 |
| Halte de Verniolle... | 6 21 | 10 19 | 14 11 | 19 9 |
| Pamiers... | 6 37 | 10 38 | 14 28 | 19 11 |
| Vernet-d'Ariège... | 6 49 | 10 48 | 14 40 | 19 23 |
| Saverdun... | 7 2 | 10 59 | 14 56 | 19 28 |
| Cintegabelle... | 7 15 | 11 10 | 15 9 | 19 40 |
| Auterive... | 7 29 | 11 21 | 15 23 | 19 48 |
| Miremont... | 7 38 | 11 29 | 15 32 | 19 57 |
| Venerque-le-Vernet... | 7 46 | 11 36 | 15 41 | 20 0 |
| Pins-Justaret... | 7 55 | 11 44 | 15 50 | 20 9 |
| Halte de Pinsaguel... | 8 3 | 11 51 | 15 58 | 20 17 |
| Portet-St-Simon... | 8 9 | 11 56 | 16 5 | 20 24 |
| Halte de Ste-Agne... | 8 21 | » | 16 18 | 20 36 |
| TOUL. MAT. Arr. | 8 32 | 12 13 | 16 28 | 20 47 |

Ligne de Saint-Girons à Foix.

| DÉPARTS | | | | |
|------------------------|------|-------|-------|--|
| SAINT-GIRONS... | 5 45 | 9 17 | 17 42 | |
| Lescure... | 6 | 9 32 | 17 57 | |
| Rimont... | 6 8 | 9 40 | 18 5 | |
| Castelnau-Durban... | 6 19 | 9 51 | 18 17 | |
| Halte de Ségalas... | 6 26 | 9 58 | 18 24 | |
| La Bastide-de-Sérou... | 6 39 | 10 11 | 18 35 | |
| Halte de Cadarcet... | 6 49 | 10 21 | 18 45 | |
| Baulou... | 6 56 | 10 28 | 18 52 | |
| FOIX Arr. | 7 10 | 10 42 | 19 5 | |

| DÉPARTS | | | | |
|------------------------|------|-------|-------|-------|
| FOIX... | 7 40 | 14 50 | 16 3 | 20 10 |
| Baulou... | 7 53 | 15 4 | 16 16 | 20 24 |
| Halte de Cadarcet... | 7 59 | 15 11 | 16 22 | 20 31 |
| La Bastide-de-Sérou... | 8 12 | 15 27 | 16 35 | 20 48 |
| Halte de Ségalas... | 8 20 | 15 35 | 16 43 | 20 56 |
| Castelnau-Durban... | 8 27 | 15 46 | 16 51 | 21 5 |
| Rimont... | 8 36 | 16 | 17 | 21 16 |
| Lescure... | 8 43 | 16 11 | 17 7 | 21 24 |
| St-GIRONS Arr. | 8 56 | 16 25 | 17 20 | 21 38 |

Ligne de Boussens à Saint-Girons.

| DÉPARTS | | | | |
|-------------------------|------|-------|-------|-------|
| BOUSSENS... | 8 4 | 11 10 | 16 31 | 20 15 |
| Mazères-sur-le-Salat... | 8 15 | 11 21 | 16 42 | 20 26 |
| Salies-du-Salat... | 8 24 | 11 29 | 16 49 | 20 33 |
| His-Mane-Touille... | 8 31 | 11 36 | 16 56 | 20 40 |
| Halte de Castagnède... | 8 37 | 11 42 | 17 2 | 20 46 |
| Prat-et-Bonrepaux... | 8 46 | 11 51 | 17 11 | 20 55 |
| Halte de Caumont... | 8 55 | 11 59 | 17 19 | 21 3 |
| Halte de St-Lizier... | 9 4 | 12 8 | 17 28 | 21 12 |
| St-GIRONS Arr. | 9 8 | 12 12 | 17 32 | 21 16 |

| DÉPARTS | | | | |
|-------------------------|------|-------|-------|-------|
| SAINT-GIRONS... | 5 11 | 9 9 | 14 22 | 17 50 |
| Halte de St-Lizier... | 5 16 | 9 14 | 14 27 | 17 57 |
| Halte de Caumont... | 5 25 | 9 23 | 14 36 | 18 6 |
| Prat-et-Bonrepaux... | 5 33 | 9 31 | 14 44 | 18 13 |
| Halte de Castagnède... | 5 42 | 9 40 | 14 53 | 18 22 |
| His-Mane-Touille... | 5 48 | 9 46 | 14 59 | 18 30 |
| Salies-du-Salat... | 5 56 | 9 54 | 15 8 | 18 38 |
| Mazères-sur-le-Salat... | 6 3 | 10 1 | 15 17 | 18 47 |
| BOUSSENS Arr. | 6 12 | 10 10 | 15 27 | 18 58 |

Ligne de Bram à Lavelanet.

| DÉPARTS | | | | |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|
| BRAM... | 7 42 | 8 2 | 14 37 | 18 48 |
| Montréal... | 7 52 | 8 19 | 14 44 | 18 59 |
| Cailhau... | 8 11 | 8 27 | 14 53 | 19 8 |
| Belvèze... | 8 22 | 8 35 | 15 2 | 19 28 |
| Bellegarde... | 8 31 | 8 44 | 15 14 | 19 43 |
| H. de Lignairolles... | 8 39 | 8 52 | 15 25 | 19 55 |
| Moulin-Neuf... | 8 45 | 9 7 | 15 38 | 20 27 |
| Lagarde... | 9 15 | 15 46 | — | 20 35 |
| Camon... | 9 23 | 15 54 | — | 20 43 |
| Chalabre... | 9 35 | 16 4 | — | 20 55 |
| Rivel-Montbel... | 9 42 | 16 11 | — | 21 2 |
| Sainte-Colombe... | 9 50 | 16 22 | — | 21 10 |
| Le Peyrat... | 10 | 16 32 | — | 21 20 |
| Laroque-d'Olmes... | 10 7 | 16 41 | — | 21 29 |
| LAVELANET Arr. | 10 13 | 16 47 | — | 21 35 |

| DÉPARTS | | | | |
|-----------------------|------|------|-------|-------|
| LAVELANET... | 5 27 | — | 6 15 | 10 50 |
| Laroque-d'Olmes... | 5 34 | — | 6 35 | 10 57 |
| Le Peyrat... | 5 43 | — | 7 1 | 11 4 |
| Sainte-Colombe... | 5 49 | — | 7 19 | 11 13 |
| Rivel-Montbel... | 5 56 | — | 7 37 | 11 20 |
| Chalabre... | 6 5 | — | 8 2 | 11 31 |
| Camon... | 6 14 | — | 8 23 | 11 42 |
| Lagarde... | 6 20 | — | 8 41 | 11 52 |
| Moulin-Neuf... | 6 29 | 7 37 | 9 32 | 12 11 |
| H. de Lignairolles... | 6 36 | 7 44 | » | 12 18 |
| Bellegarde... | 6 44 | 7 52 | 10 | 12 27 |
| Belvèze... | 6 54 | 8 2 | 10 26 | 12 39 |
| Cailhau... | 7 1 | 8 8 | 10 41 | 12 45 |
| Montréal... | 7 9 | 8 16 | 11 3 | 12 53 |
| BRAM Arr. | 7 17 | 8 24 | 11 17 | 13 2 |

Ligne de Moulin-Neuf à Pamiers.

| DÉPARTS | | | | |
|-----------------------|------|------|------|-------|
| MOULIN-NEUF... | 5 21 | 8 53 | 9 10 | 17 25 |
| Mirepoix... | 5 34 | 9 2 | 9 22 | 17 43 |
| Halte de Coutens... | 5 41 | — | 9 29 | 17 51 |
| Rieucros... | 5 48 | — | 9 36 | 18 20 |
| Les Pujols... | 5 55 | — | 9 43 | 18 21 |
| Halte de St-Amadou... | 6 | — | 9 48 | 18 21 |
| Carlaret (Le)... | 6 6 | — | 9 54 | 18 24 |
| PAMIERS Arr. | 6 15 | — | 10 3 | 18 35 |

| DÉPARTS | | | | |
|-----------------------|------|-------|-------|-------|
| PAMIERS... | 6 42 | 11 6 | — | 15 48 |
| Carlaret (Le)... | 6 52 | 11 17 | — | 16 |
| Halte de St-Amadou... | 6 58 | 11 24 | — | 16 7 |
| Les Pujols-Ariège... | 7 3 | 11 29 | — | 16 13 |
| Rieucros... | 7 10 | 11 36 | — | 16 25 |
| Halte de Coutens... | 7 17 | 11 43 | — | 16 33 |
| Mirepoix... | 7 26 | 11 54 | 16 25 | 16 47 |
| MOULIN-NEUF Arr. | 7 34 | 12 2 | 16 35 | 16 57 |

Tramways électriques de l'Ariège. — Ligne de Saint-Girons à Castillon.

| | | | | |
|---------------------|------|-------|-------|-------|
| Saint-Girons. Dép. | 5 25 | 9 40 | 13 40 | 17 50 |
| Lambège-Monté... | 5 30 | 9 45 | 13 45 | 17 56 |
| Lambège... | 5 35 | 9 53 | 13 50 | 18 3 |
| Auber... | 5 39 | 9 58 | 13 54 | 18 8 |
| Mouls... | 5 44 | 10 3 | 13 59 | 18 14 |
| Luzenac... | 5 52 | 10 11 | 14 7 | 18 21 |
| Engomer... | 6 | 10 24 | 14 15 | 18 34 |
| Alas... | 6 4 | 10 29 | 14 19 | 18 39 |
| Arrou-Cescau... | 6 8 | 10 33 | 14 23 | 18 43 |
| Audressein... | 6 13 | 10 38 | 14 28 | 18 48 |
| Castillon. Arrivée. | 6 15 | 10 40 | 14 30 | 18 50 |

| | | | | |
|--------------------|------|-------|-------|-------|
| Castillon. Départ. | 7 35 | 10 50 | 15 20 | 19 |
| Audressein... | 7 38 | 10 53 | 15 23 | 19 3 |
| Arrou-Cescau... | 7 44 | 10 57 | 15 27 | 19 7 |
| Alas... | 7 49 | 11 1 | 15 32 | 19 11 |
| Engomer... | 7 57 | 11 5 | 15 37 | 19 15 |
| Luzenac... | 8 10 | 11 13 | 15 49 | 19 23 |
| Mouls... | 8 17 | 11 20 | 15 55 | 19 30 |
| Auber... | 8 21 | 11 25 | 16 | 19 35 |
| Lambège... | 8 26 | 11 30 | 16 5 | 19 40 |
| Lambège-Monté... | 8 33 | 11 35 | 16 10 | 19 45 |
| Saint-Girons. Arr. | 8 40 | 11 40 | 16 15 | 19 50 |

Marche des trains de voyageurs de la ligne de Tarascon à Auzat à partir du 1^{er} novembre 1912

| | Dép. | Dép. | Dép. | Dép. |
|--------------------------------|------|-------|-------|-------|
| Tarascon-sur-Ariège... | 8 45 | 13 45 | 17 | 20 50 |
| Saint-Roch (halte)... | 8 48 | 13 48 | 17 3 | 20 53 |
| Sabart (halte)... | 8 27 | 13 27 | 17 12 | 21 2 |
| Niaux (halte)... | 8 40 | 13 40 | 17 25 | 21 15 |
| Capoulet... | 8 49 | 13 49 | 17 34 | 21 24 |
| Junac (halte)... | 8 53 | 13 54 | 17 38 | 21 28 |
| Laramade... | 9 | 14 | 17 45 | 21 35 |
| Cancenès (arrêt facultatif)... | 9 12 | 14 12 | 17 57 | 21 47 |
| Cabre (halte)... | 9 22 | 14 22 | 18 7 | 21 57 |
| Vicdessos... | 9 28 | 14 28 | 18 13 | 22 3 |
| Pont de Vicdessos (halte)... | 9 30 | 14 30 | 18 15 | 22 5 |
| Auzat... Arrivée. | 9 35 | 14 35 | 18 20 | 22 10 |

| | Dép. | Dép. | Dép. | Dép. |
|--------------------------------|------|-------|-------|-------|
| Auzat... | 6 21 | 11 15 | 14 53 | 19 |
| Pont de Vicdessos (halte)... | 6 27 | 11 21 | 14 59 | 19 4 |
| Vicdessos... | 6 30 | 11 24 | 15 1 | 19 9 |
| Cabre (halte)... | 6 39 | 11 33 | 15 10 | 19 18 |
| Cancenès (arrêt facultatif)... | 6 47 | 11 41 | 15 16 | 19 26 |
| Laramade... | 6 58 | 11 52 | 15 27 | 19 37 |
| Junac (halte)... | 7 4 | 11 58 | 15 34 | 19 43 |
| Capoulet... | 7 9 | 12 3 | 15 39 | 19 48 |
| Niaux (halte)... | 7 17 | 12 11 | 15 47 | 19 56 |
| Sabart (halte)... | 7 30 | 12 24 | 15 58 | 20 9 |
| Saint-Roch (halte)... | 7 39 | 12 33 | 16 7 | 20 18 |
| Tarascon... Arrivée. | 7 41 | 12 35 | 16 8 | 20 20 |

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU SUD-OUEST

Marche des trains.

Ligne de Carbone au Mas-d'Azil

| DÉPARTS | | | | |
|--------------------|------|-------|----------------------|---|
| Carbone... | 7 15 | 11 15 | 19 30 | — |
| Rieux... | 7 28 | 11 28 | 19 44 | — |
| Montesquieu-V... | 7 47 | 11 46 | 20 2 | — |
| Thouars... | 7 56 | 11 55 | 20 12 | — |
| Fornex... | 8 11 | 12 | 20 17 | — |
| La Bast. d-Besp... | 8 6 | 12 | 20 22 | — |
| Daumazan... | 8 16 | 12 | 20 32 | — |
| Campagne... | 8 26 | 12 | 32 20 41 | — |
| Les Salenques... | 8 33 | 12 | 39 20 48 | — |
| Bordes-s-Arize... | 8 38 | 12 | 44 20 53 | — |
| Sabarat... | 8 46 | 12 | 52 20 58 11 5 15 30 | — |
| Lorte... | 8 50 | 12 | 56 21 2 11 9 15 34 | — |
| Le Mas-d'Azil A... | 9 5 | 13 | 10 21 15 11 23 15 48 | — |

| DÉPARTS | | | | |
|--------------------|------|-------|----------|------------|
| Le Mas-d'Azil... | 4 40 | 11 45 | 16 45 | 9 15 15 |
| Lorte... | 4 55 | 12 | 17 | 9 30 15 15 |
| Sabarat... | 5 3 | 12 | 9 17 6 | 9 33 15 18 |
| Bordes-s-Arize... | 5 6 | 12 | 13 17 9 | — |
| Les Salenques... | 5 11 | 12 | 18 17 14 | — |
| Campagne... | 5 18 | 12 | 29 17 23 | — |
| Daumazan... | 5 29 | 12 | 42 17 34 | — |
| La Bast. d-Besp... | 5 38 | 12 | 55 17 45 | — |
| Fornex... | 5 43 | 13 | 17 50 | — |
| Thouars... | 5 48 | 13 | 5 17 55 | — |
| Montesquieu-V... | 5 58 | 13 | 16 18 5 | — |
| Rieux... | 6 14 | 13 | 32 18 21 | — |
| Carbone... Arr. | 6 26 | 13 | 44 18 33 | — |

Ligne de Toulouse à Pailhès et Sabarat.

| DÉPARTS | | | | |
|-------------------------|------|-------|-------|--|
| Toulouse-Roguet... | 5 45 | 10 | 16 55 | |
| Lézat... | 8 27 | 13 | 19 25 | |
| Massabrac-St-Ybars... | 8 45 | 13 14 | 19 39 | |
| Sainte-Suzanne (arr)... | 8 54 | 13 23 | | |



Géographie illustrée

DU DEPARTEMENT

A L'USAGE DES ÉCOLES

PAR

H. LABRO

Professeur de Géographie au Lycée Ingres,
de Montauban

Officier de l'Instruction Publique

OUVRAGE COURONNÉ PAR LA
SOCIÉTÉ ARIÉGEOISE DES SCIENCES, LETTRES & ARTS

PRÉFACE DE M. FONCIN

2^e ÉDITION

Prix : 90 centimes

Nous prévenons nos lecteurs que la 2^e édition de cet ouvrage vient de paraître et que nous pouvons satisfaire à toutes les demandes d'achat.

Scierie Mécanique

D. LESTEL

FOIX

BOIS DE CONSTRUCTION
Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier

PAMIER S AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin.

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

Cyprien TOULZA

CASTILLON-EN-DOUBERT (Ariège)

VINS SUPERIEURS

PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
Dépôt de Bières et Limonades de Marque
PRIX SPÉCIAUX A NOS ABONNÉS

L'ANÉMIE est sûrement guérie par le VIN et les CACHETS du Docteur SKRIP.

Envoi franco en gare contre mandat de 5 fr. 60 adressé à la

PHARMACIE MODERNE
PAMIER S

A toutes les personnes soucieuses d'être servies en produits de choix, aux prix les plus avantageux.

la Maison NIQUET Frères

A SALON DE PROVENCE

offre ses HUILES, SAVONS et CAFÉS.

Ecrivez de suite pour le tarif spécial.

AGENTS ACTIFS DEMANDÉS

Conditions exceptionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Surprises et Mystères de l'Amour et du Mariage, par M. Joseph PAILLOLE, publiciste, comédie dramatique.

Inédite : 0 fr. 65

Bonheur envolé, par le même.

Prix : 0 fr. 25.

Les deux réunis : 0 fr. 75

M. J. PAILLOLE, éditeur, à BRIENNON (Loire).

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE FOIX

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Ports

AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECOURVEMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION

SAPIN, CHÈNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

J.-B. ROUZAUD

BÉLESTA

Librairie — Papeterie — Imprimerie

F. DAUPHIN

9, rue Delcassé — Annexe rue du Pont

FOIX

LIBRAIRIE GÉNÉRALE — ARTICLES DE BUREAUX
PAPETERIE CLASSIQUE

FOURNITURES POUR LE DESSIN

POCHETTES DE COMPAS

Copies de Lettres — Presses à Copier

REGISTRES DE TOUTS FORMATS

MACHINES À ÉCRIRE ET FOURNITURES

Encres de toutes Marques

PAROISSIENS — MISSELS — MAROQUINERIE

ARTICLES POUR CADEAUX

Stylographes et porte-plumes réservoirs

APPAREILS ET FOURNITURES

PHOTOGRAPHIQUES

CARTES POSTALES — PANORAMAS

ALBUMS — VUES DU PAYS

Correspondance des Messageries de Journaux

Hachette et de la Région

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Abonnements gratuits à tous les Journaux

Au Trésor du Ménage

FOIX

A. ROUSSET

VINS EN GROS

HUILES & SAVONS

— DÉFIE TOUTE CONCURRENCE —

Le Retour d'âge

passé sans inconvénient si on fait usage du **Mélange Ferrand's** (Extrait de Virginie) combiné avec le **Thé Ferrand's** (Tisane de Virginie).

Ce traitement ne constipe pas et ne contient pas d'alcool ni de principes irritants. Il active la circulation du sang et le purifie.

Envoi franco contre mandat de 4 fr. 50 adressé à la PHARMACIE MODERNE, PAMIER S.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

Maison ARASSE

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles

Corsets des meilleures marques

Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

LE BAIN VARECH

Direction et Administration :

67-69 — rue Saint-Jean — 67-69

CAEN

Téléphone 4-40

La Mer chez soi

L'efficacité des bains de mer et de varech, pour les enfants, ont attiré l'attention du monde savant sur la possibilité, surtout pour les nouveaux-nés, d'avoir la mer chez soi.

Cela était tentant; aussi, une pléiade de botanistes et de chimistes se sont-ils associés en un commun effort pour résoudre ce problème; le résultat de leurs efforts est, il fallait s'y attendre, des plus merveilleux: ils sont arrivés à dessécher, par de nouveaux procédés, les espèces de varech les plus riches en iode; aucun des sels contenus dans le varech n'est évaporé, et il suffit de plonger le "Bain Varech" dans l'eau bouillante pour que tous les principes se développent et que l'odeur marine se dégage, donnant l'illusion d'avoir la mer chez soi. Les émanations d'iode et d'iodure de sodium, combinées aux chlorures et monosulfures de sodium et de potassium que contient le varech, en font le seul bain fortifiant indispensable à tous les nouveaux-nés.

Nous avons à ce jour plus de 800 pharmaciens en France qui vendent notre Bain Varech, mais pour vous éviter des démarches, la direction du Bain Varech se met à votre entière disposition pour vous envoyer franco, par postal domicile, une boîte de dix Bains Varech (ce qui représente 20 bains pour un enfant) pour la somme de 11 francs.

Au cas où vous n'auriez pas de baignoire, nous avons traité un très gros marché avec une des premières fabriques de baignoires, ce qui fait que nous pouvons vous livrer franco, à domicile, une jolie baignoire d'enfant, en zinc premier choix, pour la somme de 10 francs.

Adressez un mandat de 11 francs sans la baignoire ou 21 francs avec la baignoire au directeur du Bain Varech, 67-69, rue Saint-Jean, Caen.